

SYNDICAT D'ÉNERGIE 04

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



04 92 32 32 32
.....

 WWW.SDE04.FR
.....

 [@SYNDICATDENERGIE04](https://www.facebook.com/SYNDICATDENERGIE04)
.....

 [SDE04](https://www.linkedin.com/company/SDE04)
.....

ÉDITO DU PRÉSIDENT



Robert GAY
Président du SDE04

Chers collègues, chers partenaires

Mesdames, Messieurs

En 2022, l'activité du Syndicat d'Energie des Alpes de Haute-Provence a été particulièrement dense et si je devais retenir un fil directeur reliant l'ensemble de notre action c'est celui de la préparation de l'avenir.

D'abord dans notre rôle historique d'autorité organisatrice et de concédant du réseau public de distribution d'électricité : avec 7,2 M €, notre activité d'investissement a été une nouvelle fois très dynamique mais elle se caractérise surtout par une nette accélération des besoins de renforcement du réseau.

C'est un premier signal du mouvement de fond qui est en train de s'opérer, dans notre département comme sur l'ensemble du territoire national, d'électrification des usages avec le fort développement de la production d'énergie photovoltaïque, le développement du véhicule électrique et le remplacement des modes de chauffage.

En matière de Transition Energétique ensuite, l'année 2022 a assurément posé les fondations des réalisations futures.

Le Contrat Chaleur renouvelable territorial signé avec l'ADEME a pleinement confirmé sa pertinence. L'intérêt des acteurs locaux, publics comme privés, a été particulièrement soutenu et huit projets ont d'ores et déjà été financés.

L'accompagnement des collectivités publiques en matière de photovoltaïque et la participation au réseau des Générateurs a permis de confirmer le potentiel majeur de cette production sur notre territoire.

Sur ces deux sujets, nous sommes convaincus de la volonté d'agir sans attendre et souhaitons impulser une forte dynamique locale en respectant notre ADN : celui de la mutualisation des compétences et des financements dans une optique de long terme.

Nous sommes animés du même volontarisme en matière de mobilité décarbonée. C'est la raison pour laquelle nous développons le réseau public « e-born » d'Infrastructure de Recharges de Véhicules Electriques (IRVE).

En cette année 2022, nous avons élaboré puis remis aux services de l'Etat un Schéma Directeur qui trace le chemin et l'effort à accomplir sur 2025-2028 pour répondre aux objectifs nationaux et permettre à chacun, surtout dans notre département rural, de disposer d'un service public efficace en la matière.

L'ensemble de ces actions sont donc tournées vers l'avenir. Mais elles constituent également un puissant moteur pour l'activité économique locale.

Pour accomplir ses missions, le Syndicat travaille au quotidien avec Enedis et avec de nombreux partenaires locaux du monde économique. Je profite de cet édito pour les remercier collectivement.

Je tiens également, en mon nom et en celui du Bureau, à saluer l'ensemble des acteurs publics qui œuvre pour l'intérêt général et en premier lieu les élus communaux qui siègent dans nos instances.

Votre participation est le reflet de l'intérêt des communes et constitue une grande source de motivation au quotidien pour l'ensemble des élus.

Je souhaite la bienvenue à Christelle MAYENC et Olivier GERVAIS au sein du Syndicat et je remercie toute l'équipe du SDE04 pour son professionnalisme et le travail accompli.

Avec dévouement
Robert GAY
Président du SDE04

SOMMAIRE



LES TEMPS FORTS DE 2022

QUELQUES CHIFFRES

LE FONCTIONNEMENT DU SDE04

LA GOUVERNANCE

Le Bureau

1 département 13 territoires

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

Effectifs

Organigramme

PAGES 9 À 20

LE RÔLE DE L'AODE

Investir pour la qualité de distribution électrique

Les travaux d'électrification

Focus sur le congrès de la FNCCR

10 postes / 10 villes

Le contrôle de la concession électrique

PAGES 22 À 41

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Préparer l'avenir du territoire

Le photovoltaïque

La mobilité électrique

Les énergies renouvelables thermiques

PAGES 42 À 53

LES MOYENS ET LA COMMUNICATION

Le budget

La taxe sur la consommation finale d'électricité

La communication

PAGES 54 À 61

LES TEMPS F



CÉRESTE : ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Jeudi 3 février, le SDE04 et la commune de Céreste ont lancé un ambitieux chantier de sécurisation des réseaux électriques sur deux postes de transformation Moulin et Nervi ainsi que la dissimulation des réseaux d'éclairage public et de télécommunication. L'enfouissement des réseaux s'est traduit dans l'espace public par la suppression de 31 supports (poteaux) pour l'électrification rurale et la dépose de 3500 mètres linéaires de câbles aériens dont plus de 2500 mètres linéaires de Fils Nus, c'est donc 53 habitations qui bénéficient de cette dissimulation. Le coût global des travaux est de 836 354 € HT, détaillé comme suit : 270 397 € HT pour la partie enfouissement de réseaux financée par le SDE 04 (60%), 180 264 € HT pour la partie enfouissement de réseaux financée par Enedis à hauteur de 40 % du montant HT des travaux au titre du contrat de concession, 385 693 € HT pour la partie éclairage public et télécommunication financée par le SMEPGT et la commune.



COMITÉ SYNDICAL

Le 22 mars s'est réuni le premier comité syndical de l'année. Parmi les divers points à l'ordre du jour, figurait le budget primitif 2022 d'un montant de 23

898 821 euros (8 537 161 € en fonctionnement et 15 361 660€ en investissements) voté à l'unanimité. Pour la huitième année consécutive, la cotisation des communes n'a pas été augmentée, elle est d'un euro par habitant. Les participants ont également procédé à l'élection de deux vice-présidents pour le territoire Digne/Barrême en raison des nouvelles élections et pour le territoire de la Région du Verdon suite au décès de Ludovic Mangiapia.

FÉVRIER
2022

ASSEMBLÉES DE TERRITOIRES D'HIVER

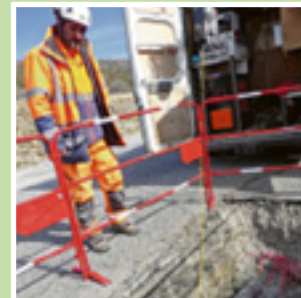
Les assemblées d'hiver ont débuté par les territoires de Digne/ Barrême, Saint Etienne/Banon et Forcalquier et environ. Etaient notamment à l'ordre du jour l'élection de nouveaux délégués suite aux dernières élections municipales, le point de situation sur les travaux du territoire et la programmation des travaux 2022, la présentation du Contrat Territorial de développement des Energies Renouvelables Thermiques (CT EnR) et de l'aide aux communes en Photovoltaïque.



MARS
2022

LE BRUSQUET : TRAVAUX LE LONG DE LA RD 900

La 5^{ème} tranche des travaux d'enfouissement des réseaux électriques s'est déroulée mi-mars. Il s'agit de la fin de travaux importants entamés en 2008 dont la 5^{ème} tranche avait été retardée par des fourreaux en partie bouchés. L'entreprise Cegelec a procédé à un hydrocurage des gaines afin de les inspecter par caméra, d'identifier les problèmes et de les résoudre. Ensuite, ils ont procédé à l'installation du câble HTA 20 KV sur environ 2 km dans la traversée de l'agglomération.



ORTS DE 2022

AVRIL
2022

10 POSTES / 10 VILLES

À travers le programme "10 postes, 10 villes", le SDE04 et Enedis se sont associés pour une action d'embellissement des postes de distribution d'électricité. Dans le quartier des Aliziers de Manosque, Faydat, Lamine, Mohamed, Amine et Asma, âgés entre 16 et 17 ans, ont, pour la première fois de leur vie, appris à griffer. Encadrés par Louis, Cindy et Pauline, éducateurs spécialisés au sein de l'ADSEA 04 et avec l'aide précieuse de Julien Marin, graffeur professionnel, les jeunes ont relooké le transformateur électrique aux couleurs manosquines, avec une belle illustration du Mont d'Or et de ses oliviers. Une opération réalisée en partenariat avec la Ville de Manosque. Tous ces acteurs étaient donc présents le vendredi 22 avril pour l'inauguration du poste.



JUIN
2022

UVERNET-FOURS : LES LONGS DÉBARRASSÉS DES LIGNES AÉRIENNES

Le hameau des Longs est situé dans le vallon du Bachelard, limitrophe de la zone cœur du Parc national du Mercantour. Ses maisons sont perchées au-dessus et en dessous de la route du col de La Cayolle, un des points forts de la route des Grandes Alpes. Ces caractéristiques ont conduit le SDE04 et le Parc national du Mercantour à conclure un premier partenariat pour un chantier d'enfouissement de réseaux électriques et télécoms ayant un double objectif : la protection de l'avifaune et l'amélioration paysagère du vallon du Bachelard. Hier matin, Robert Gay, président du SDE04, Béatrice Savornin, vice-présidente pour le territoire Seyne, Turriers, Le Lauzet, et Xavier Fribourg, chef du service territorial Ubaye Verdon, ont inauguré ce chantier en présence de Patrick Bouvet et Simon Chatagner, maire et adjoint d'Uvemet-Fours, et de Florence Ricci-Lucclù, secrétaire générale de la sous-préfecture de Barcelonnette. "Cet enfouissement des lignes électriques et télécoms permettra par la dépose des supports présents, une amélioration esthétique importante du hameau des Longs mais aussi la projection de l'avifaune" rappelait Robert Gay.



LES TEMPS F



CONVENTION DE PARTENARIAT SOLIDARITÉ ENTRE EDF ET LE SDE04

Après deux années de coopération fructueuse dans l'aide aux personnes en difficulté, le SDE et EDF ont donc renouvelé leur partenariat le lundi 11 juillet au siège du SDE. L'objectif de cet accord est d'aider, grâce à des contacts privilégiés entre les équipes, les personnes en situation de précarité énergétique, et les sensibiliser aux économies d'énergie.

Outre le rôle moteur qu'il souhaite jouer dans cette lutte en relayant les informations auprès des communes, le SDE participe financièrement depuis plusieurs années, au côté du Département, au Fonds de solidarité

logement. Il s'agit d'une aide qui vise à aider les personnes à accéder ou se maintenir dans un logement lorsque le foyer rencontre des difficultés de paiement (factures d'énergie par exemple). Le taux de pauvreté en France est de 14,6 %, celui du département est de 16,6 %. EDF, de son côté, se mobilise depuis trente ans aux côtés des pouvoirs publics, des collectivités territoriales et des associations, notamment à travers le Fonds de solidarité logement, et la sensibilisation des acteurs sociaux aux écogestes (réunions d'information, actions de prévention, outils pédagogiques innovants).

JUILLET
2022

VISITE DU POSTE SOURCE DE CASTELLANE

Le nouveau poste source électrique d'Enedis a ouvert exceptionnellement ses portes à quelques visiteurs. Sébastien Matheron, Directeur Enedis Alpes du Sud, et les équipes techniques d'Enedis, accueillent Robert Gay, Président du Syndicat d'énergie des Alpes-de-Haute-Provence, et plusieurs membres du SDE 04 pour une première visite de cette infrastructure électrique clé sur le territoire. Un chantier d'ampleur pour une meilleure qualité d'alimentation électrique. En mai 2019, la première pierre du chantier avait été posée. En présence du SDE 04, le chantier avait été officiellement lancé par Enedis. Les travaux de plus de 4 millions d'euros financés par Enedis ont mobilisé 20 entreprises prestataires locales sur plus d'un an. L'objectif : garantir une bonne qualité d'alimentation électrique à plus de 7000 clients sur le territoire du Verdon.



SEPTEMBRE
2022

CHÂTEAUNEUF-VAL-SAINT-DONAT : ENFOUSSEMENT DES RÉSEAUX



10 POSTES / 10 VILLES

Du 5 au 9 septembre les jeunes "graffeurs", Katia, Maéva, Léo et Arthur, effectuaient leur première réalisation dans le cadre du programme "10 postes/10 villes". Ils étaient accompagnés des éducateurs de l'ADSEA et du

graffeur Julien Marin tout au long du chantier. La réception officielle de ces travaux, s'est faite en présence de Delphine Chaillan, adjointe à la mairie de Barrême et d'Alain Sabarby, conseiller, mais aussi de Jean-Louis Pin vice-président du SDE04.



Après plusieurs mois de travaux, l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques s'est terminé courant septembre. Ces travaux avaient deux objectifs principaux : l'économie d'énergie avec la pose de 10 mâts d'éclairage public à lanternes à led ainsi que l'embellissement visuel du cœur du village. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Urbelec.
www.sde04.fr

SPORTS DE 2022

ELECTRIC TOUR - 2^{NDE} ÉDITION

Dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité et dans un contexte de nécessaire sobriété énergétique, Enedis, le SDE04, l'AD04, l'AVEM, P2A et DLVA ont organisé le 19 septembre la 2^{ème} édition de ce tour de promotion de la mobilité électrique. 15 voitures électriques et leurs équipages ont sillonné les vallées de la Durance et du bas Verdon, en 4 étapes allant de Sisteron à Esparron-de-Verdon, en passant par Château-Arnoux-Saint-Auban et Manosque. Outre la visibilité donnée à ces véhicules haute technologie proposées par un nombre croissant de constructeurs, ce fut aussi l'occasion d'organiser des tables rondes itinérantes

permettant la présentation par des acteurs publics et privés locaux de leurs démarches environnementales se situant en droite ligne de la transition écologique. Des politiques

d'aménagement du territoire avec notamment les actions en cours sur la ville de Sisteron et le développement du réseau de bornes de recharge par le SDE04, aux évolutions vertes d'un site

industriel comme celui d' Arkema, ou celles du réseau de transport collectif Trans'Agglo de la DLVA qui traite la mobilité sur son territoire en misant sur des solutions énergétiques diversifiées, sans oublier le développement de la mobilité électrique marine sur la retenue d'Esparron-de-Verdon, toutes ces initiatives présentées impactent très significativement le réseau public de distribution électrique géré par Enedis.

www.sde04.fr



OCTOBRE
2022

ASSEMBLÉE DE TERRITOIRE D'AUTOMNE

Le vendredi 28 octobre a eu lieu l'assemblée de territoire Région du Verdon à Lambruisse sous la Vice-Présidence de M. Martorano. 15 délégués qui représentaient onze communes de ce territoire ainsi que les entreprises Enedis, Etudis et Cegelec étaient présents. De nombreux sujets ont été abordés. Tout d'abord, Jean-Marie Sgaravizzi, délégué pour la commune de Thorame-Haute, a été élu en tant que délégué suppléant au comité syndical du SDE04. Puis Marc Giraud-Héraud, interlocuteur privilégié des collectivités chez Enedis, a présenté les différents outils à disposition des communes comme le nouveau portail "Le Portail Collectivités". Maxime Moreau, référent énergie au SDE04 a fait le point sur l'actualité et les perspectives des actions du service transition énergétique. Marc Oliveira, technicien du territoire pour le SDE04, a fait le point sur les travaux en cours et à venir du territoire.



10 POSTES / 10 VILLES

Sortie de Peipin, sur la route de Sisteron, un poste électrique jusqu'alors banal est aujourd'hui joliment peint. C'est l'œuvre du Sisteronais Thomas et des Peipinois Théo et Dylan, trois jeunes en quête d'avenir, et mis sur de bons rails grâce à l'opération "10 postes, 10 villes". C'est une initiative conjointe du SDE04 et d'Enedis Alpes du Sud, avec l'aide de la commune de Peipin et de l'ADSEA. Au-delà de la valorisation du patrimoine urbain public, ce programme vise à aider des jeunes exclus du marché du travail. L'ADSEA repère ces jeunes et leur propose de participer à ce mini-chantier de quelques jours sous la direction du graphiste Julien Marin. Ils sont payés, et participent ainsi à un travail valorisant, collectif, et dans un cadre professionnel.

DÉCEMBRE
2022

QUELQUES CHIFFRES

En fin 2022, le SDE04 c'est :



ÉLECTRIFICATION

6 OPÉRATIONS
DE SÉCURISATION

5 OPÉRATIONS
D'ENFOUISSEMENT

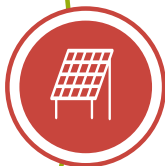
21 OPÉRATIONS
DE RENFORCEMENT

12 OPÉRATIONS
D'EXTENSION

1 673 491,70 € HT
DE TRAVAUX DE
RENFORCEMENT



198 COMMUNES
RÉPARTIES EN 13 TERRITOIRES



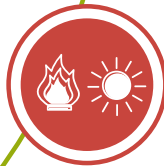
LE PHOTOVOLTAÏQUE

60 NOTES
D'OPPORTUNITÉ



70 ÉLUS
AU COMITÉ SYNDICAL

& 17 AGENTS
COMPOSANT L'ÉQUIPE
ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE

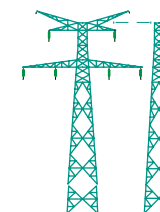


LES ÉNERGIES RENOUVELABLES THERMIQUES

8 PROJETS
FINANCÉS

1 856
MWH/AN D'ENR

2 494 027 €
DE COÛTS DE TRAVAUX



8 623 KM (+173 KM)
DE RÉSEAU ÉLECTRIQUE DONT
4 233 KM DE RÉSEAU HTA
4 390 KM DE RÉSEAU BT



BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

8

BORNES DE
RECHARGES
RAPIDES

56

BORNES DE
RECHARGES
ACCÉLÉRÉES

4 845

ABONNÉS
E-BORN

34 107

SESSIONS DE
CHARGE

LE FONCTIONNEMENT DU SDE04

LA GOUVERNANCE

DÉSIGNATION DU DÉLÉGUÉ



Les conseillers municipaux des 198 communes adhérentes au SDE04 désignent leurs représentants : les délégués communaux. En effet, les communes doivent désigner leurs délégués selon les modalités suivantes :

- >> Moins de 500 habitants : 2 titulaires, 1 suppléant ;
- >> De 500 à 2000 habitants : 3 titulaires, 2 suppléants ;
- >> De 2000 habitants à 10 000 habitants : 4 titulaires, 3 suppléants ;
- >> Plus de 10 000 habitants : 5 titulaires, 4 suppléants.



LE RÔLE DU DÉLÉGUÉ



En sa qualité de délégué, il est l'interface entre la commune et le SDE04. **A ce titre, il porte les demandes de la commune et peut également informer le SDE04 de situations impactant les usagers de sa commune.** Lors des travaux se déroulant dans sa commune, le SDE04 vous informe régulièrement de l'avancement (depuis la phase études jusqu'à l'achèvement) et peut solliciter votre aide pour la gestion de situations spécifiques. Ces échanges d'informations tout au long de l'année permettent au délégué de présenter au sein de son conseil municipal les différentes actions mises en œuvre par le SDE04.

Le délégué est amené à siéger lors des assemblées de territoire. Afin de permettre la présence de l'ensemble des communes au sein des assemblées, le délégué titulaire doit, en cas d'absence, en informer le délégué suppléant.

LE FONCTIONNEMENT DU SDE04

LA GOUVERNANCE

.....

LES ASSEMBLÉES DE TERRITOIRES

.....

Cette année 2022, le SDE04 a organisé trois Assemblées de Territoires par Territoire. Ainsi en février, juin et octobre, pendant 1 semaine, et à travers 13 territoires, le SDE04 a réuni les 479 délégués selon les collèges électoraux dont appartient leur commune afin d'aborder plusieurs sujets essentiels.

Les assemblées de territoires se réunissent au moins deux fois par an dans une des communes du territoire afin de faire un point de situation sur les travaux en cours, d'évoquer les projets de travaux souhaités par les communes ou proposés par le Syndicat, d'informer sur les actions du Syndicat en matière de transition énergétique, d'échanger avec les communes sur divers sujets et répondre à leurs éventuelles interrogations.

Lors de l'assemblée d'automne de l'année N, les délégués présents adoptent la proposition de travaux du territoire qui permet d'élaborer le programme de travaux du Syndicat de l'année N+1.

Chaque territoire est représenté au Bureau par un délégué chargé, en qualité de Vice-président, d'animer les échanges entre les délégués membres du territoire, de préparer et de suivre les opérations de travaux et de présider les assemblées de territoires.



LE COMITÉ SYNDICAL

Organe délibérant du SDE04, il examine et délibère sur les projets présentés par l'exécutif du Syndicat.

Il se réunit au moins une fois par trimestre au siège du SDE04 à Digne les Bains et peut déléguer une partie de ses attributions au Bureau afin d'assurer une meilleure réactivité dans la gestion des affaires courantes.

Lors des assemblées de territoires, les délégués communaux de chaque territoire désignent leurs représentants au Comité Syndical. Au total : 70 délégués titulaires et autant de suppléants y siègent.

Le nombre de délégués de chaque collège dépend de deux critères : la population et le nombre de communes. (1 siège supplémentaire pour les collèges regroupant entre 10 et 20 communes et 2 sièges supplémentaires pour les collèges regroupant plus de 20 communes). **Ces délégués élisent tous les 6 ans leur Président et leurs Vice-Présidents.**

LE COMITÉ SYNDICAL

RÉPARTITION DES REPRÉSENTANTS PAR TERRITOIRE

.....



LE FONCTIONNEMENT DU SDE04

LA GOUVERNANCE

LE BUREAU

L'actuel Bureau a été élu en septembre 2020.
Il est composé du Président et de 15 vice-présidents.



ROBERT GAY
PRÉSIDENT



JEAN-JACQUES RICAUD
1ER VICE-PRÉSIDENT



Commission Travaux - Délégation générale de signature - Chargé de la programmation et du suivi des travaux du territoire Riez/Valensole.



JEAN-PIERRE TEMPLIER
2ÈME VICE-PRÉSIDENT



Commission Finances - Délégation générale de signature - Chargé de la programmation et du suivi des travaux du territoire Sisteron/Volonne.

En vertu de la Charte des Territoires du Syndicat, le Bureau doit disposer d'un vice-président en charge du suivi d'un territoire. Cette composition permet de garantir une bonne représentativité géographique, toujours dans l'objectif de concilier proximité et cohésion départementale.



JEAN-LOUIS PIN
3ÈME VICE-PRÉSIDENT



Commission Contrôle de concession et Commission Consultative des Services Publics Locaux - Délégué aux RH - Chargé de la programmation et du suivi des travaux du territoire Digne/Barrême.



MARION MAGNAN
4ÈME VICE-PRÉSIDENTE



Commission Paritaire de l'Energie avec les structures intercommunales du département : communautés de communes et communauté d'agglomération - Transition Energétique.



MICHEL BLANC
5ÈME VICE-PRÉSIDENT



Relations avec les communes urbaines suivi et travaux -Programme Urbain.
Elu le 22 mars 2022 au comité syndical suite aux nouvelles élections de la ville de Digne-les-Bains.

LE BUREAU

Le bureau conçoit collégialement et propose au Comité Syndical les nouvelles actions à mettre en place pour satisfaire les besoins exprimés par les communes adhérentes, en fonction de l'évolution des moyens financiers du SDE04. Il prépare donc les projets de délibérations qui seront soumis au vote du Comité Syndical et peut également délibérer dans le cadre d'une délégation attribuée par le Comité Syndical.



PIERRE POURCIN
6ÈME VICE-PRÉSIDENT



Chargé de la programmation et du suivi des travaux du territoire Largue et Enchrême.



MICKAEL MATRAY
7ÈME VICE-PRÉSIDENT



Chargé de la programmation et du suivi des travaux du territoire Bassin Manosquin.



ERIC BIENNASSEZ COSTE
8ÈME VICE-PRÉSIDENT



Chargé de la programmation et du suivi des travaux du territoire Annot - Entrevaux.



CHRISTIAN CHIAPELLA
9ÈME VICE-PRÉSIDENT



Chargé de la programmation et du suivi des travaux du territoire Forcalquier et Environs.



GÉRARD PAUL
10ÈME VICE-PRÉSIDENT



Chargé de la programmation et du suivi des travaux du territoire Les Mées/Malijai/Oraison.



SERGE MARTIN
11ÈME VICE-PRÉSIDENT



Chargé de la programmation et du suivi des travaux du territoire Saint-Etienne/Banon.

LE BUREAU



BÉATRICE SAVORNIN
12ÈME VICE-PRÉSIDENTE



Chargée de la programmation et du suivi des travaux du territoire Seyne/Turriers/Le Lauzet.



CHARLY AUDIBERT
13ÈME VICE-PRÉSIDENT



Chargé de la programmation et du suivi des travaux du territoire La Motte du Caire.



PIERRE-YVES VADOT
14ÈME VICE-PRÉSIDENT



Chargé de la programmation et du suivi des travaux sur le territoire de la Vallée du Jabron.



ROBERT MARTONARO
15ÈME VICE-PRÉSIDENT



Chargé de la programmation et du suivi des travaux du territoire Région du Verdon.

Elu le 22 mars 2022 au comité syndical suite au décès de M. Mangiapia.

LE FONCTIONNEMENT DU SDE04

LA GOUVERNANCE

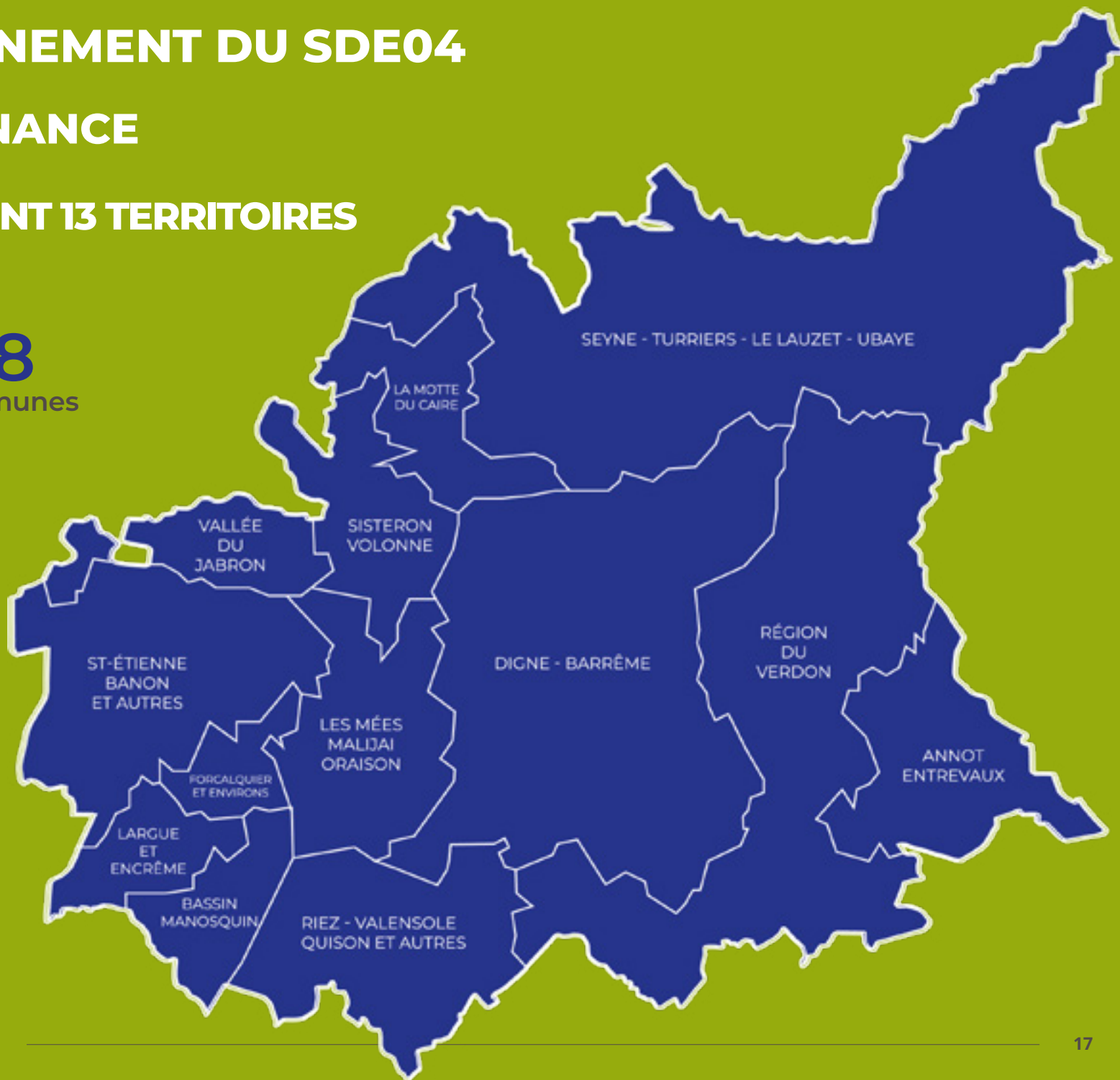
1 DÉPARTEMENT 13 TERRITOIRES

198
communes

70
représentants

élus par les délégués au
Comité Syndical pour
administrer le Syndicat

479
délégués titulaires
& 279 délégués suppléants
désignés par les
communes



LE FONCTIONNEMENT DU SDE04

UNE ÉQUIPE À VOTRE

ÉCOUTE



UN EFFECTIF CONSTANT



17 AGENTS

COMPOSANT L'ÉQUIPE
ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE



7 FONCTIONNAIRES

10 AGENTS DE DROIT PUBLIC :

3 CDI

7 CDD

3
CATÉGORIE A

12
CATÉGORIE B

2
CATÉGORIE C

LES ARRIVÉES



11 AGENTS
À 39H/SEMAINE

3 AGENTS
À 37H/SEMAINE

3 AGENT
À 35H/SEMAINE

SUR 5, 4,5 OU 4 JOURS

47 ANS
DE MOYENNE D'ÂGE



CHRISTELLE MAYENC
GESTIONNAIRE DES RELATIONS
FINANCIÈRES AVEC LES TIERS

Arrivée début mars 2022, Christelle est venue renforcer le service Finances & Commande Publique – contrat de projet – pour suivre les subventions dans la transition énergétique (IRVE, Photovoltaïque, Thermique). Elle est en détachement de la Mairie de Digne les Bains.



OLIVIER GERVAIS
TECHNICIEN RÉSEAUX

Arrivé en juin 2022, Olivier a été recruté en tant que technicien réseaux pour remplacer M. DURAND Thierry qui a été nommé chef de service Réseaux au 1er janvier 2022. Olivier s'occupe des secteurs du Bassin Manosquin et de Riez/Valensole.

LES DÉPARTS

M. Vincent HEYRAUD qui travaillait au tout début pour la REGIE de la FDCE et qui avait intégré le SDE04 depuis 2014, a rejoint un autre syndicat : le Syndicat Départemental d'Électrification et Équipement Rural de la Charente-Maritime (SDEER) au 1^{er} septembre 2022.

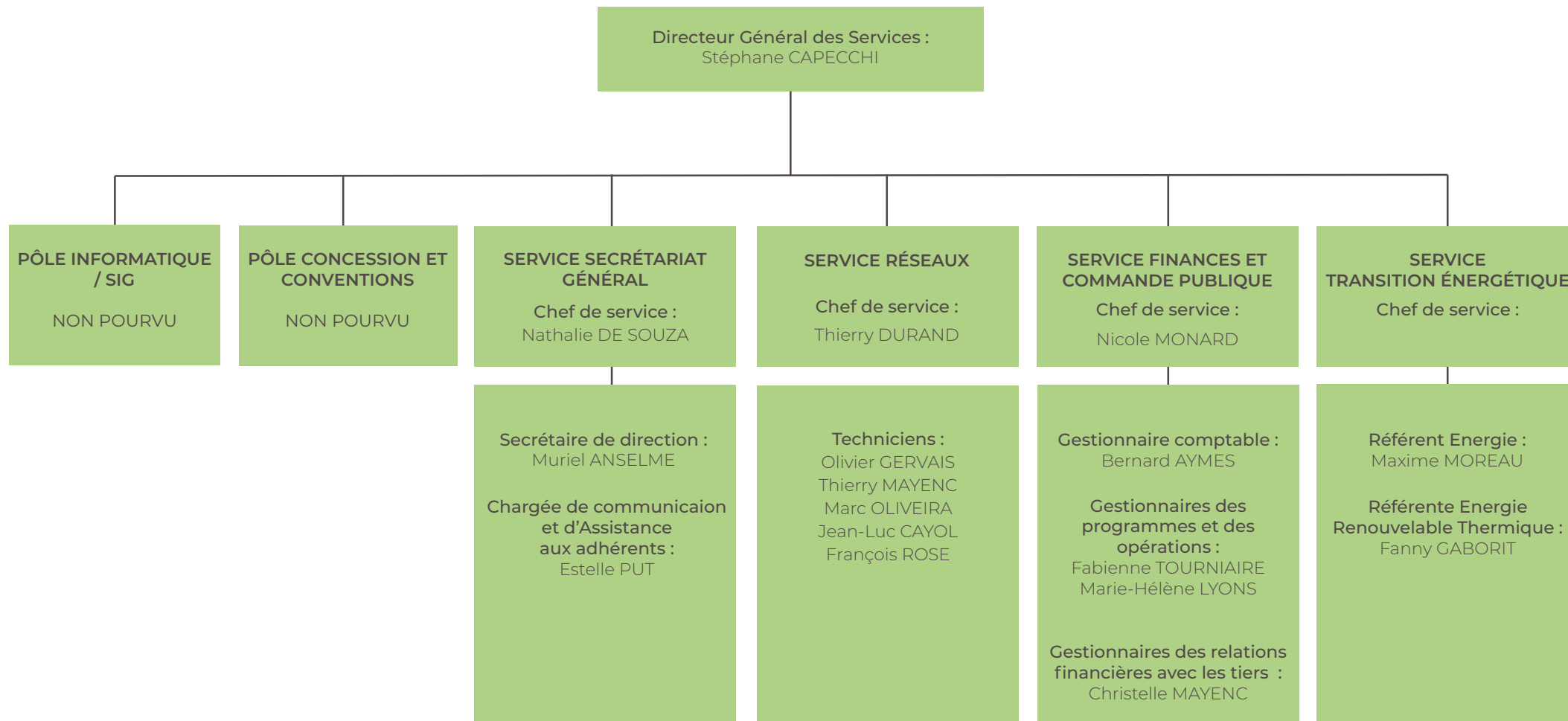
RETRAITE : Mme Sylvette CAMPY COMTE a fait valoir ses droits à la retraite fin novembre, elle avait intégré la Fédération Départementale des Collectivités Electrifiées en 1984. Nous lui souhaitons une bonne retraite.

MUTATION : Mme MONARD Nicole, chef de service Finances et Commande Publique a demandé sa mutation au 1^{er} janvier 2023 pour le Syme05 - Syndicat d'énergie du 05. Sa demande a été acceptée et une offre d'emploi a été lancée pour un nouveau recrutement.

LE FONCTIONNEMENT DU SDE04

ORGANIGRAMME AU 31/12/2022 :

.....





LE RÔLE DE L'AODE

Investir pour la qualité de distribution électrique

.....

LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION

LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT

.....

Le renforcement des réseaux a pour but de résorber les chutes de tension et d'adapter le réseau en fonction de l'accroissement de la puissance demandée ou pour l'amélioration de la qualité du produit électrique.

Dès lors qu'un usager est mal alimenté ou qu'un nouveau branchement sur le réseau devient une source de difficulté, il est nécessaire de créer des postes de transformation à proximité des points de consommation.

Le SDE04 est en charge des renforcements basse tension sur l'ensemble des communes rurales du département. Ces travaux incluent l'installation de postes HTA/BT et la reprise de la liaison au réseau BTA.

ENEDIS est en charge des renforcements sur le réseau HTA-HTB.



Le Chaffaut-Saint-Jurson - 2020

21 OPÉRATIONS

.....

Le SDE 04 a programmé 21 opérations pour un montant de 1 673 491,70 € HT au titre de 2022.

4 596 POSTES HTA-BT

AU 31/12/2022

.....

En 2022, 41 nouveaux postes HTA/BT ont été intégrés au périmètre de la concession départementale (4 555 postes à la fin 2021).

1 673 491,70 € HT

.....



TRAVAUX DE RENFORCEMENT PROGRAMMÉS EN 2022

TERRITOIRE	COMMUNE	OPÉRATION	MONTANT HT
DIGNE - BARRÊME	Mezel	Renforcement du poste Mezel place Capitaine Arnoux	92 275,95 €
LA MOTTE DU CAIRE	La Motte du Caire	Renforcement du poste mairie	7 752,15 €
LA MOTTE DU CAIRE	La Motte du Caire	Renforcement du poste Peupliers	121 806,50 €
LA MOTTE DU CAIRE	Claret	Renforcement du poste La Batie	39 322,50 €
LES MÉES - MALIAJI - ORAISON	Châteauneuf Val St-Donat	Renforcement du poste Chateauneuf	61 011,78 €
LES MÉES - MALIAJI - ORAISON	Châteauneuf Val St-Donat	Renforcement du poste Carquois	30 937,66 €
VERDON	Thorame-Basse	Renforcement BTA pour une extension UV réservoir Château Garnier	88 194,75 €
VERDON	Castelanne	Renforcement du poste le Signal	67 216,76 €
RIEZ-VALENSOLE	Riez	Renforcement sur la route du Relais	52 242,75 €
RIEZ-VALENSOLE	Roumoules	Renforcement du poste Garenne	2 993,00 €
RIEZ-VALENSOLE	Valensole	Renforcement du poste Elzeard	78 645,00 €
RIEZ-VALENSOLE	Valensole	Renforcement rue des Remparts	133 560,00 €
SEYNE-TURRIERS-LE LAUZET	Faucon de Barcelonnette	Renforcement du poste la Fabrique	162 341,97 €
DIGNE - BARRÊME	Chaudon-Norante	Renforcement du poste Chaudon	206 458,52 €
ST-ETIENNE - BANON	Vachères	Renforcement du poste Font Neuve	30 613,00 €
LES MÉES - MALIAJI - ORAISON	Malijai	Renforcement du poste Chabimon	44 044,00 €
LES MÉES - MALIAJI - ORAISON	Malijai	Renforcement du poste de la Gare	22 385,00 €
LES MÉES - MALIAJI - ORAISON	Châteauneuf Val St-Donat	Renforcement Jas de Martel	42 108,00 €
VERDON	Angles	Renforcement BTA du poste la Baie d'Angles	60 643,37 €
LARGUE ET ENCRÊME	Reillanne	Renforcement pour la Ferme de la Loupiotte	54 674,30 €
RIEZ - VALENSOLE	Puimoisson	Renforcement du poste Reme	274 264,74 €
TOTAL			1 673 491,70 €

LE RÔLE DE L'AODE



LES TRAVAUX D'EXTENSION



L'extension des réseaux : elle permet de desservir de nouveaux usagers et se définit (article D 342-2 du Code de l'Énergie) par le prolongement d'une ligne existante de moyenne ou basse tension (230 - 400 V) jusqu'au droit de la parcelle à desservir.

Sur les communes rurales, le SDE04 réalise les extensions en basse tension en lien avec un intérêt public, avec un caractère prioritaire pour le raccordement au réseau des installations de gestion de l'eau. Il intervient également dans le cadre des extensions agricoles.

ENEDIS réalise les extensions en moyenne tension dans les communes rurales et l'ensemble des extensions en milieu urbain.

12 OPÉRATIONS



Le SDE 04 a programmé 12 opérations pour un montant total de 328 802,25 € HT au titre de 2022.

+ 173 KM



En 2022, 173 km de réseaux (moyenne et basse tension) ont été ajoutés au réseau départemental d'une longueur totale de 8 623 km à fin 2022.



Simiane-la-Rotonde - 2020

328 802,25 € HT



Thorame-Basse - 2022

TRAVAUX D'EXTENSION PROGRAMMÉS EN 2022

TERRITOIRE	COMMUNE	OPÉRATION	MONTANT € HT
ANNOT - ENTREVAUX	Méailles	Extension BTA Forage du Lacet	42 603,87 €
DIGNE-BARRÊME	Mezel	Extension BTA STEP	11 744,72 €
DIGNE-BARRÊME	Hautes Duyes	Extension BTA UV Auribeau	34 148,92 €
DIGNE-BARRÊME	Barrême	Extension BTA UV Bourne	26 375,81 €
VERDON	Thorame-Basse	Extension BTA UV réservoir Château Garnier	21 514,29 €
RIEZ - VALENSOLE	Puimoisson	Extension Mr Bar	28 087,00 €
SEYNE-TURRIERS	La Condamine Chatelard	Extension UV la Condamine	14 276,92 €
SEYNE-TURRIERS	Montclar	Extension BT minigolf, bains des bois	13 393,89 €
ST-ETIENNE / BANON	Simiane la Rotonde	Alimentation BT bassin de Jaumarel	24 745,15 €
VALLÉE DU JABRON	Châteauneuf-Miravail	Extension pour STEP Lange	58 422,00 €
DIGNE-BARRÊME	Prads Haute-Bléone	Extension BTA UV réservoir Prads	17 537,68 €
RIEZ - VALENSOLE	Puimoisson	Extension Mme Fanguière	35 952,00 €
TOTAL			328 802,25 €

LE RÔLE DE L'AODE

LES TRAVAUX DE SÉCURISATION

.....

La sécurisation des réseaux basse tension a pour but de réduire la fréquence et l'impact des ruptures d'alimentation en énergie électrique en cas d'intempéries sévères.

Ces travaux consistent en une amélioration de la résistance mécanique des ouvrages par la mise en souterrain de réseau aérien ou le remplacement des conducteurs nus par du câble torsadé.

Dans un département rural et montagneux, la question de la sécurisation des réseaux revêt une importance significative et le Syndicat investit de manière régulière et importante depuis plusieurs années afin de réduire cet aléa climatique.

La sécurisation du réseau de moyenne tension incombe à ENEDIS.

6 OPÉRATIONS

.....

Le SDE 04 a programmé 6 opérations pour un montant de 494 044,28 € HT au titre de 2022

+ 6 KM SÉCURISÉS

.....

À fin 2022, il reste 63 km de fils de faible section sur l'ensemble du département. 6 km de réseau aérien ont été sécurisés.

494 044,28 € HT



Bras d'Asse - 2022



Bras d'Asse - 2022



Valensole - 2021

TRAVAUX DE SÉCURISATION PROGRAMMÉS EN 2022

TERRITOIRE	COMMUNE	OPÉRATION	MONTANT € HT
RIEZ - VALENTOLE	Esparron de Verdon	Sécurisation - Fils nus Albiosc	5 617,50 €
RIEZ - VALENTOLE	Puimoisson	Sécurisation Pas de Laval	146 055,00 €
ANNOT - ENTREVAUX	La Rochette	Sécurisation Champ Réou - Tranche 3	24 571,02 €
DIGNE-BARRÊME	Le Brusquet	Sécurisation - Fils nus montée St-Michel	9 122,26 €
RIEZ - VALENTOLE	Allemagne en Provence	Sécurisation Haut Lauris	126 349,41 €
RIEZ - VALENTOLE	Riez	Sécurisation Millefleurs	182 329,09 €
TOTAL			494 044,28 €

LE RÔLE DE L'AODE

LES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT

Les travaux d'enfouissement menés par le SDE04 consistent en la mise en souterrain de réseau aérien.

Cet enfouissement peut être lié à des questions de sécurisation mais également à une volonté des communes d'agir pour l'embellissement des paysages notamment en lien avec des opérations de travaux sur d'autres réseaux ou des réfections de voirie publique.

Il existe une forte demande des communes en la matière. Le Syndicat investit donc de manière régulière et importante depuis plusieurs années sur cette thématique de l'enfouissement.

Ainsi, et malgré la superficie importante du département et ses caractéristiques géographiques, le taux d'enfouissement de 44,4 % est proche de la moyenne nationale de 48 % (HTA+BT).

5 OPÉRATIONS

Le SDE 04 a programmé 5 opérations pour un montant de 426 334,94€ HT au titre de 2022.

TAUX D'ENFOUISSEMENT DE 46%

426 334,94 € HT

AVANT



APRÈS



Château-Arnoux-Saint-Auban- 2022

TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT PROGRAMMÉS EN 2022

TERRITOIRE	COMMUNE	OPÉRATION	MONTANT € HT
ANNOT-ENTREVAUX	Sausses	Enfouissement HTA BTA Les Serres	123 592,76 €
DIGNE-BARRÊME	Chaudon-Norante	Enfouissement HTA BTA Le Château	115 349,98 €
LARGUE ET ENCRÊME	Aubenas les Alpes	Enfouissement BTA poste Vicaire	24 065,63 €
LA MOTTE DU CAIRE	Claret	Enfouissement Chemin de la Terrière	117 967,50 €
RIEZ - VALENSOLE	Esparron de Verdon	Enfouissement Rue de la Perrière	45 359,07 €
TOTAL			426 334,94 €



Châteauneuf-Val-Saint-Donat - 2023

PROGRAMME DÉPARTEMENT

.....

Le Département a mis en place une politique de contractualisation avec les territoires d'intercommunalités pour la période 2021/2023. Celle-ci comporte un volet de soutien aux opérations territoriales conduites par les acteurs publics locaux (intercommunalités, communes, syndicats...). Les contrats départementaux de solidarité territoriale des territoires Provence-Alpes-Agglomération, Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon, Jabron Lure Vançon Durance, sont votés par l'Assemblée Départementale et sont présentés et portés par le SDE 04. Les aides seront attribuées sous réserve de la réception de la décision d'adhésion du maître d'ouvrage aux contrats départementaux de solidarité territoriale des territoires Provence-Alpes-Agglomération, Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon, Jabron Lure Vançon Durance, pour la période 2021-2023. L'opération devra avoir, sous peine de caducité, un début d'exécution pendant la durée du contrat (avant le 31/12/2023).

ARTICLE 8

.....

Afin de répondre à la très forte demande des communes en matière d'enfouissement des réseaux, le Syndicat utilise la possibilité offerte par le programme nommé « article 8 » (en référence au contrat de concession).

Sous réserve du respect d'un certain nombre de conditions, notamment en matière de sécurisation des réseaux, ENEDIS finance 40 % d'un programme de travaux pouvant aller jusqu'à 1 M €, le solde de 60 % étant mis en oeuvre par le Syndicat.

Depuis plusieurs années ce programme a permis de réaliser un nombre d'opérations d'enfouissement sensiblement supérieur à ce qu'il est possible d'effectuer dans le cadre du FACE.

En 2022, c'est huit opérations qui ont été réalisées pour un montant total de 1 000 000 € HT.

PROGRAMME AUTOFINANCEMENT SDE04

.....

Le Syndicat assume tout l'autofinancement restant ; pour cela, il perçoit le produit de la taxe sur l'électricité pour toutes les communes rurales, ainsi que les redevances d'ENEDIS. La participation directe du syndicat sur l'autofinancement de la programmation 2022 s'est élevée à 186 415,78 € HT.



Château-Arnoux-Saint-Auban- 2023

PROGRAMME DÉPARTEMENT 2022

TERRITOIRE	COMMUNE	OPÉRATION	MONTANT € HT
RIEZ-VALENSOLE	Riez	Enf route de Ste-Croix et alimentation caserne	144 287,28 €
BASSIN MANOSQUIN	Volx	Enf Cabre d'Or tranche 1	156 794,04 €
ANNOT-ENTREVAUX	Castellet les Sausses	Enf BTA Enriez RD 660 Tr 1	74 727,40 €
VERDON	Villars-Colmars	Enf le Pradas Tranche 3	36 864,36 €
VERDON	Allos	Enf BTA Les Chauvets Auberge de jeunesse	16 650,97 €
ANNOT-ENTREVAUX	St-Benoit	Enf HTA-BTA la Chapelle	119 600,44 €
LARGUE ET ENCRÊME	St-Martin les Eaux	Enf HTA-BTA chemin de Barême	86 866,24 €
ST-ETIENNE / BANON	Ongles	Enf hameau des Ganas	138 857,75 €
TOTAL			774 648,48 €

PROGRAMME ARTICLE 8 2022

TERRITOIRE	COMMUNE	OPÉRATION	MONTANT € HT
SISTERON - VOLONNE	Peipin	Enfouissement chemin de Valbelle	115 000,00 €
LA MOTTE DU CAIRE	Nibles	Enfouissement Calabris (dernière tranche)	199 983,00 €
SEYNE-TURRIERS - LE LAUZET	Jausiers	Enfouissement les Sanières tranche 1	85 017,00 €
TOTAL ARTICLE 8 ESTHÉTIQUE			400 000,00 €
SEYNE-TURRIERS-LE LAUZET	Seyne les Alpes	Sécurisation Pompiery	230 599,19 €
LARGUE ET ENCRÊME	St-Michel l'Observatoire	Sécurisation fils nus le Pourra	52 811,36 €
ST-ETIENNE BANON	Simiane la Rotonde	Sécurisation du poste France	57 060,95 €
RIEZ - VALENSOLE	Valensole	Sécurisation Val d'Asse	151 672,50 €
SISTERON - VOLONNE	Château-Arnoux	Enfouissement fils nus le Belvédère poste Bel'Air	107 856,00 €
TOTAL ARTICLE 8 SÉCURISATION			600 000,00 €
TOTAL GÉNÉRAL			1 000 000,00 €
DONT 40% DE FINANCEMENT ENEDIS			400 000,00 €
DONT 60% DE FINANCEMENT SDE04			600 000,00 €

PROGRAMME AUTOFINANCEMENT SDE04 2022

TERRITOIRE	COMMUNE	OPÉRATION	MONTANT € HT
VERDON	Beauvezer	Enfouissement BTA Le Fourest	58 107,42 €
SEYNE-TURRIERS-LE LAUZET	Venterol	Enfouissement les Périers	59 738,74 €
RIEZ - VALENSOLE	Roumoules	Enfouissement du poste Campagne	40 153,89 €
ST-ETIENNE BANON	Lardiers	Enfouissement Chemin des granges et bas quartiers Tranche 2	28 415,73 €
TOTAL			186 415,78 €

PROGRAMME URBAIN 2021 - 2026 / DOTATION 2022

TERRITOIRE	COMMUNE	OPÉRATION	MONTANT € HT
SISTERON - VOLONNE	Volonne	Enfouissement BTA La Chareirasse	22 370,01 €
LES MÉES - MALIJAI - ORAISON	Peyruis	Enfouissement impasse des Réserves	55 660,00 €
BASSIN MANOSQUIN	Manosque	Enfouissement Rue Léon Mure	167 164,58
FORCALQUIER ET ENVIRONS	Forcalquier	Enfouissement Rue des Castors et Rue des Campagnols	236 815,57
TOTAL			482 010,16 €
MONTANT DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME 2021-2026			4 340 000,00 €

••••••••

L'organisation française de la distribution publique d'électricité établit une distinction entre des communes dites urbaines dont la population est supérieure à 2000 habitants et les communes rurales. La liste propre à chaque territoire, qui peut inclure certaines exceptions, étant fixée par le représentant de l'État.

Dans les communes urbaines, les travaux d'amélioration du réseau BT sont assurés sous la maîtrise d'ouvrage d'ENEDIS. Malgré le dialogue qu'entretient le concessionnaire avec les communes urbaines, il se peut que des travaux souhaités par ces dernières ne puissent être financés par le concessionnaire. Cette difficulté peut ainsi limiter les travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage communale ou intercommunale.

Afin de prendre en compte ce besoin spécifique à certains de ses membres, le Syndicat a souhaité mettre en place un accompagnement volontaire.

Pour la durée de la mandature (2021-2026) le Syndicat alloue une enveloppe de 310 000 € HT à chaque commune pour l'enfouissement des réseaux. La commune détermine la ou les opérations à effectuer et le Syndicat en assure la maîtrise d'ouvrage.

Liste des communes urbaines :

- Barcelonnette
- Château-Arnoux
- Digne-les-Bains
- Forcalquier
- Manosque
- Les Mées
- Oraison
- Peyruis
- Pierrevert
- Sainte-Tulle
- Sisteron
- Villeneuve
- Volonne
- Volx

LE RÔLE DE L'AODE

FOCUS SUR LE CONGRÈS DE LA FNCCR

.....

38^{ème} congrès de la FNCCR à Rennes "Rebondir et se réinventer ensemble !"

Du 27 au 29 septembre 2022, le SDE04 était au 38^{ème} congrès de la FNCCR qui s'est déroulé à Rennes. Cet événement emblématique est LE rendez-vous des acteurs publics de l'énergie, de l'eau et du numérique. En effet, ce congrès a mis à l'honneur l'inventivité, la coopération et la solidarité entre les collectivités, au service de tous.

Cet événement de portée nationale a réuni plus de 2 000 élus locaux et décideurs publics. Plus de 180 exposants étaient présents dans le cadre d'un salon professionnel attenant.

Un programme riche s'offrait aux congressistes avec près de 70 sessions de travail programmées (ateliers, table-rondes) ainsi que des grands-formats avec des invités de renom. Lors de la dernière demi-journée étaient proposées des visites de terrain pour découvrir les projets de territoires à proximité de Rennes organisées par les adhérents locaux de la fédération !

La diversité des thèmes des tables-rondes, la variété des points de vue exprimés et l'expertise des intervenants ont permis de répondre aux nombreuses questions que se posent les collectivités dans ces domaines souvent complexes, et de favoriser les partages d'expériences.

Les services publics locaux en réseau ont démontré leur résilience face aux crises économique, écologique et sanitaire que traverse notre société. La FNCCR, forte de ses 800 collectivités membres, travaille avec ses adhérents à la continuité et à l'amélioration de ces services publics dans les domaines essentiels de l'énergie, de l'eau, des déchets et de l'aménagement numérique.

Les territoires urbains comme ruraux relèvent au quotidien ces défis avec efficacité et agilité. Ils s'engagent massivement pour la transition écologique et la mutation vers le numérique en développant des solutions innovantes, plus résilientes et décarbonées.

Durant trois jours, les congressistes ont débattu, partagé leurs idées et se sont inscrits dans la prospective, faisant du congrès de la FNCCR LE grand rendez-vous des acteurs publics et des opérateurs locaux de services au cœur des grands enjeux actuels.





Le SDE04 était présent aux côtés de 4 autres syndicats d'énergie (le SymielecVar, le SYME 05 – Territoire d'Énergie Hautes-Alpes, le SMED 13 et le Syndicat d'Énergie Vauclusien) de la région sur le stand de l'Entente Régionale Energies Sud.

L'objectif était de faire connaître les différentes compétences de chaque syndicat avec une animation particulière le mercredi 28 septembre. Un cocktail déjeunatoire était proposé aux congressistes permettant de déguster des produits régionaux de la Provence - Alpes - Côte d'Azur mais aussi d'avoir un temps d'échange convivial avec les directeurs et présidents des 6 syndicats et des équipes techniques et administratives. Ce moment chaleureux fut un vrai succès !



En marge du congrès, le Président du SDE04, Robert Gay a pu échanger avec Marianne Laigneau, Présidente du Directoire d'Enedis sur le stand d'ENEDIS. Ce temps d'échanges a permis d'aborder les différents points du partenariat entre les deux structures.

10 POSTES - 10 VILLES

LE SDE04 S'ENGAGE AVEC ENEDIS POUR UNE MEILLEURE INTÉGRATION DES POSTES À LEUR ENVIRONNEMENT

.....



Poste de Manosque - Les Aliziers



Dans le cadre de la convention de partenariat signée fin 2017 avec ENEDIS, le SDE s'est engagé dans une démarche d'embellissement et de remise en peinture de 10 postes de transformation HTA-BTA situés sur la concession. Plus que l'embellissement des postes, ce programme répond à des objectifs d'insertion sociale de personnes en difficulté ou de sensibilisation de publics « jeunes » conjugués à des actions d'accompagnement à l'accès au numérique.

Le SDE 04 a trouvé en l'ADSEA (Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte) le partenaire ad hoc pour prendre part au projet.

Comme ENEDIS, le SDE a financé chaque projet à hauteur de 1 000 €. L'ADSEA a mis à disposition le personnel (éducateurs spécialisés et coordinateurs) pour l'encadrement des jeunes pour la durée du chantier, ce qui représente une valorisation de 1 600 €. Les communes ont complété le financement en fonction de la taille du poste et des travaux à engager.

Tous les projets ont été mis en œuvre sous la houlette d'artistes locaux, qui en plus de leurs talents ont dû enseigner et transmettre aux jeunes leur savoir-faire, l'art du graffiti qu'il soit très figuratif ou abstrait.

Le programme ayant eu un tel succès, il a été renouvelé une première fois pour 10 postes supplémentaires en fin d'année 2020 et une seconde fois en 2022 pour 5 nouveaux postes. C'est donc, au total, 25 postes qui seront réalisés.

En 2022, 6 postes dans 5 communes du département ont pu bénéficier de ce programme : Volonne, Riez, Barrême, Manosque et Peipin.

Poste de Peipin - Les Blaches



10 POSTES - 10 VILLES



Postes de Barrême



Poste de Riez

LE RÔLE DE L'AODE

LE CONTRÔLE DE LA CONCESSION ÉLECTRIQUE

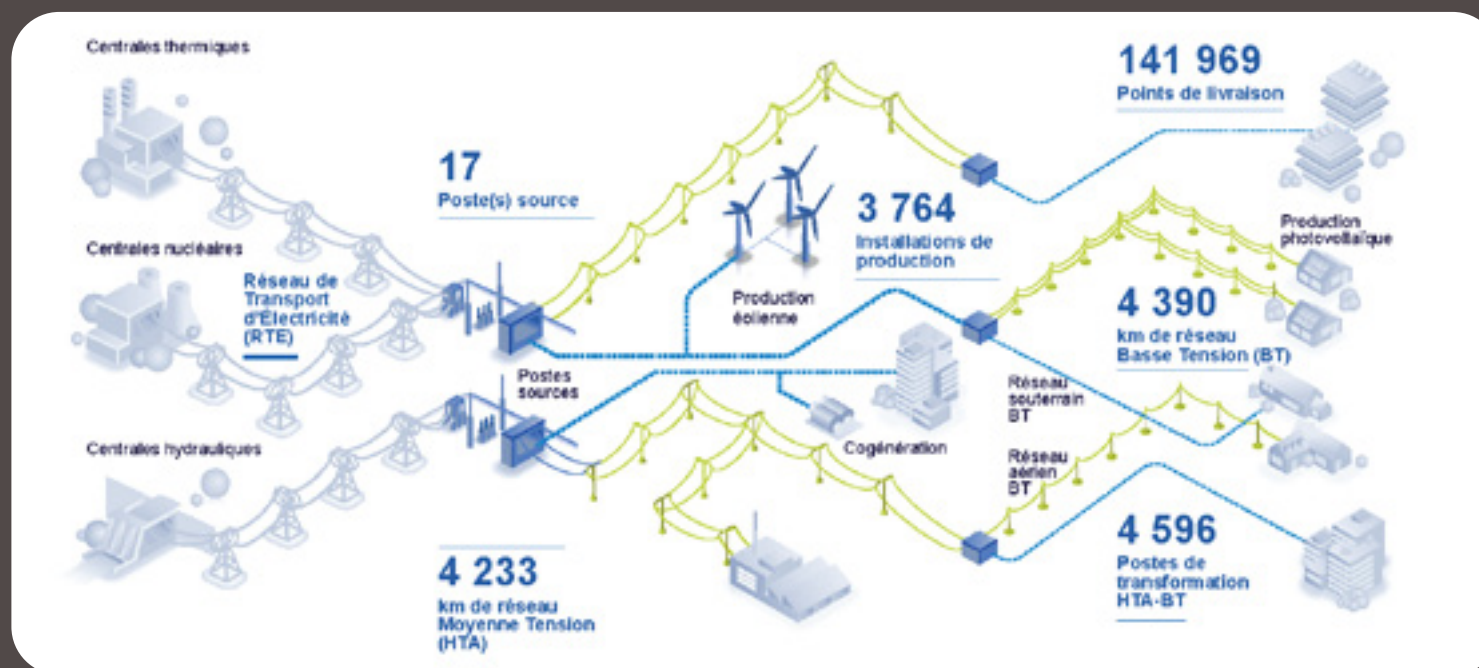
.....

Le SDE 04 est l'autorité organisatrice et concédante de la distribution publique d'électricité et de la fourniture aux Tarifs Réglementés de Vente (TRV) pour les 198 communes des Alpes-de-Haute-Provence.

A ce titre, le Syndicat veille à la bonne qualité des réseaux et des relations clientèles, auprès des concessionnaires Enedis et EDF. Son rôle est de vérifier le respect des dispositions du cahier des charges de concession en effectuant un contrôle périodique annuel et lors de cas particuliers émanant des collectivités locales ou des usagers.

Le SDE 04 contrôle également les redevances liées à l'exploitation de la concession et la Taxe Communale sur les Consommations Finales d'Electricité (TCCFE).

LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ



CHIFFRES CLÉS DE LA CONCESSION

.....



141 969
CLIENTS
DE LA
CONCESSION
À FIN 2022 (+ 0,9%)

1 073 615 122
MWh
D'ÉNERGIE
ACHEMINÉE EN
2022 (-2,5%)

4 233 KM
DE RÉSEAU HTA
EN 2022 SOIT
+ 42 KM/2021

4 390 KM
DE RÉSEAU BT
EN 2022 SOIT
+ 29 KM/2021

4 596 POSTES
HTA/BT EN 2022
SOIT
+ 41 POSTES/2021

90,9%
DE POINT DE
LIVRAISON
ÉQUIPÉS D'UN
COMPTEUR LINKY

10 333
RACCORDEMENTS
EN 2022
(+ 1885/2021)

LA FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ AUX TARIFS RÉGLEMENTÉS DE VENTE (TRV)

.....

La concession de fourniture d'électricité concerne exclusivement des sites de puissance inférieure ou égale à 36 kVA répondant aux critères d'éligibilité fixés par le Code de l'énergie. La très grande majorité des sites en concession sont au Tarif Bleu. Quelques sites de puissance inférieure ou égale à 36 kVA subsistent au Tarif Jaune ou Vert.

Dans le cadre de la crise énergétique persistante, le Gouvernement a décidé d'un nouveau « bouclier tarifaire » pour l'année 2023.

ÉVOLUTIONS TARIFAIRES EN 2022 :

- ✓ Face à la hausse exceptionnelle des prix de l'énergie constatée à partir de mi-2021, le Gouvernement a mis en place un « bouclier tarifaire » visant à limiter en 2022 à 4 % toutes taxes comprises (TTC) la hausse moyenne des tarifs réglementés de vente (TRV) au bénéfice des clients résidentiels. La loi de Finances pour 2022 (articles 29 et 181), publiée au Journal officiel le 31 décembre 2021, a ainsi prévu deux dispositifs : la baisse de la taxe TICFE (Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Électricité) applicable à l'ensemble des consommateurs (résidentiels et non résidentiels, aux TRV ou en offre de marché) à compter du 1^{er} février 2022, et ce jusqu'au 31 janvier 2023 inclus ; à noter que cette taxe a été renommée « accise sur l'électricité ».
- ✓ Le ministère de la Transition écologique a également étendu le bénéfice du plafonnement de la hausse moyenne à 4 % TTC à l'ensemble des clients non résidentiels aux TRV. Le niveau de l'accise sur l'électricité (TICFE) a été fixé à sa valeur minimale (1 €/MWh pour les clients aux TRV) dans le décret n° 2022-84, publié au Journal officiel le 30 janvier 2022, à partir du 1^{er} février 2022.
- ✓ Les arrêtés relatifs aux TRV ont été publiés au Journal officiel le 30 janvier 2022 pour une entrée en vigueur au 1^{er} février 2022. Les tarifs décidés par le Gouvernement correspondent à des évolutions moyennes de :
 - +4 % TTC pour le Tarif Bleu résidentiel (+24,3 % HT) ;
 - +4 % TTC pour le Tarif Bleu non résidentiel (+23,6 % HT)

90%

des clients particuliers se déclarent satisfaits d'EDF

d'après le Compte Rendu d'Activité de Concession 2022

- ✓ 100 079 clients relèvent du régime de ce tarif réglementé en 2022 dans les Alpes-de-Haute-Provence.
- ✓ 9 797 conseils tarifaires délivrés par EDF en 2022 (+12%) aux clients de la concession et 1 091 clients en difficultés (-44,3%) accompagnés spécifiquement par rapport à leur facture d'énergie.
- ✓ 8 191 chèques énergie (+2,2%) pris en compte par EDF en 2022 (la valeur 2022 n'inclut pas le chèque exceptionnel de 100 et 200 euros).

CONTINUITÉ DE L'ALIMENTATION ET ANALYSE DE LA QUALITÉ DE LA TENSION

.....

Depuis 2016, en application de l'article D 322-4 du Code de l'énergie, ENEDIS transmet au Syndicat une évaluation de la qualité de l'électricité sur le réseau public de distribution d'électricité des Alpes de Haute Provence.

Cette évaluation met en avant :

1

LA TENUE DE LA TENSION

En recensant sur une base statistique le nombre de clients dits "mal alimentés" en basse tension comme en HTA.

2

LA CONTINUITÉ DE L'ALIMENTATION

Qui recense la durée moyenne annuelle de coupure avec un seuil national à respecter. Elle est évaluée à partir d'un indicateur que le concessionnaire suit dans le temps : le critère B.

La réglementation en vigueur précise que le niveau global de qualité est insuffisant si le pourcentage de clients en écart sur le territoire départemental dépasse le seuil de 5 % pour la continuité d'alimentation et le seuil de 3 % pour l'évaluation statistique de la continuité globale de l'alimentation.

Le taux de clients BT mal alimentés en tenue de tension reste stable sur le territoire, bien en dessous de la valeur limite de 3% de clients mal alimentés aussi bien sur le département que sur la concession.

La durée moyenne de coupure des clients BT, hors incidents RTE pour le département en 2022 est de 96 minutes contre 80 minutes en 2021. La moyenne nationale en 2022 est de 64 minutes.

Les principaux événements ayant impacté en 2022 le critère B au périmètre de la concession :

- Le 31 janvier 2022 a été marqué par un épisode de vents forts. 21 incidents HTA ont été comptabilisés de 14h00 à 22h00 sur le département des Alpes de Haute Provence, essentiellement dus à des poteaux en bois "hors services".
- Le 18 août 2022, un orage a généré trois défauts sur Brillane en 1 minute (parafoudres, tableau HTA et transformateur).
- Les 13 et 15 décembre 2022, la neige a provoqué sept déclenchements sur les Alpes de Haute Provence.

Enedis indique une baisse significative du nombre de clients BT affectés par des coupures supérieures à 3 minutes.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LE PHOTOVOLTAÏQUE

.....

Le développement des énergies renouvelables fait partie des grands enjeux actuels pour relever le défi de la transition écologique. Le SDE04 a établi plusieurs constats : les communes sont régulièrement démarchées par des porteurs privés et ont besoin d'une expertise extérieure et indépendante. De plus, de nombreuses communes ont la volonté de s'équiper de leurs propres centrales

photovoltaïques mais manquent de moyens humains. C'est pourquoi, le Syndicat propose un accompagnement « à la carte » et sans engagement pour les communes et intercommunalités du 04 qui souhaitent **développer des projets** photovoltaïques et propose ses services de **conseil** vis à vis de l'offre privée. Il s'agit d'une mission de service public en accord avec sa volonté d'œuvrer pour la transition énergétique.



Ce service a démarré en avril 2021. Il s'agit d'une mission en 4 temps : de la note d'opportunité à la réalisation, le SDE04 propose une assistance technique aux communes et intercommunalités des Alpes-de-Haute-Provence.

ACCOMPAGNEMENT PHOTOVOLTAÏQUE

QUELS TYPES D'INSTALLATIONS ?



Parking - ombrières



Toitures



Parcs solaires au sol



Site isolé



LES GÉNÉRATEURS
Le réseau qui donne une nouvelle énergie à votre territoire

Présentation du réseau Les Générateurs

En avril 2021 le ministère de la Transition écologique et l'ADEME ont lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Cocopeop pour le recrutement des conseillers par région. Les lauréats de cet AMI ont été annoncé fin 2021 et le SDE04 en faisait partie. Début 2022, l'appellation a changé et Cocopeop est devenu le réseau "Les Générateurs".

Les Générateurs sont présents dans 12 régions et DROM. 32 conseillers techniques de terrain impartiaux et sensibles aux problématiques locales sont répartis sur l'ensemble du territoire et 8 coordinateurs gèrent les missions des Générateurs à l'échelle d'une structure locale ou de plusieurs structures locales. Ils font le lien avec les Directions régionales de l'ADEME.

La phase d'émergence du projet a été très dynamique avec de nombreux sites étudiés sur un tiers des communes du département. Les résultats de cet avant-projet révèlent un potentiel très intéressant pour les phases suivantes.

La phase de faisabilité a commencé avec une première grappe de 5 communes.

LES ÉTAPES DU PROJET

AVANT-PROJET



CONSEIL ET NOTES D'OPPORTUNITÉ



64 communes



173 sites étudiés



4 280 kWc potentiel SOIT :



+ de 1 900 foyers hors chauffage



& 600 tonnes d'équivalent carbone évitées/an

FAISABILITÉ



ETUDES



1^{ère} grappe : 5 communes



167 kWc SOIT :



+ de 700 foyers hors chauffage



& 9 tonnes d'équivalent carbone évitées/an



2^{ème} grappe : juin 2023

PROJET



MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE



1^{ère} commune



Lancement marché de travaux 2023

RÉALISATION



MARCHÉ DE TRAVAUX 2023-2024

EXPLOITATION

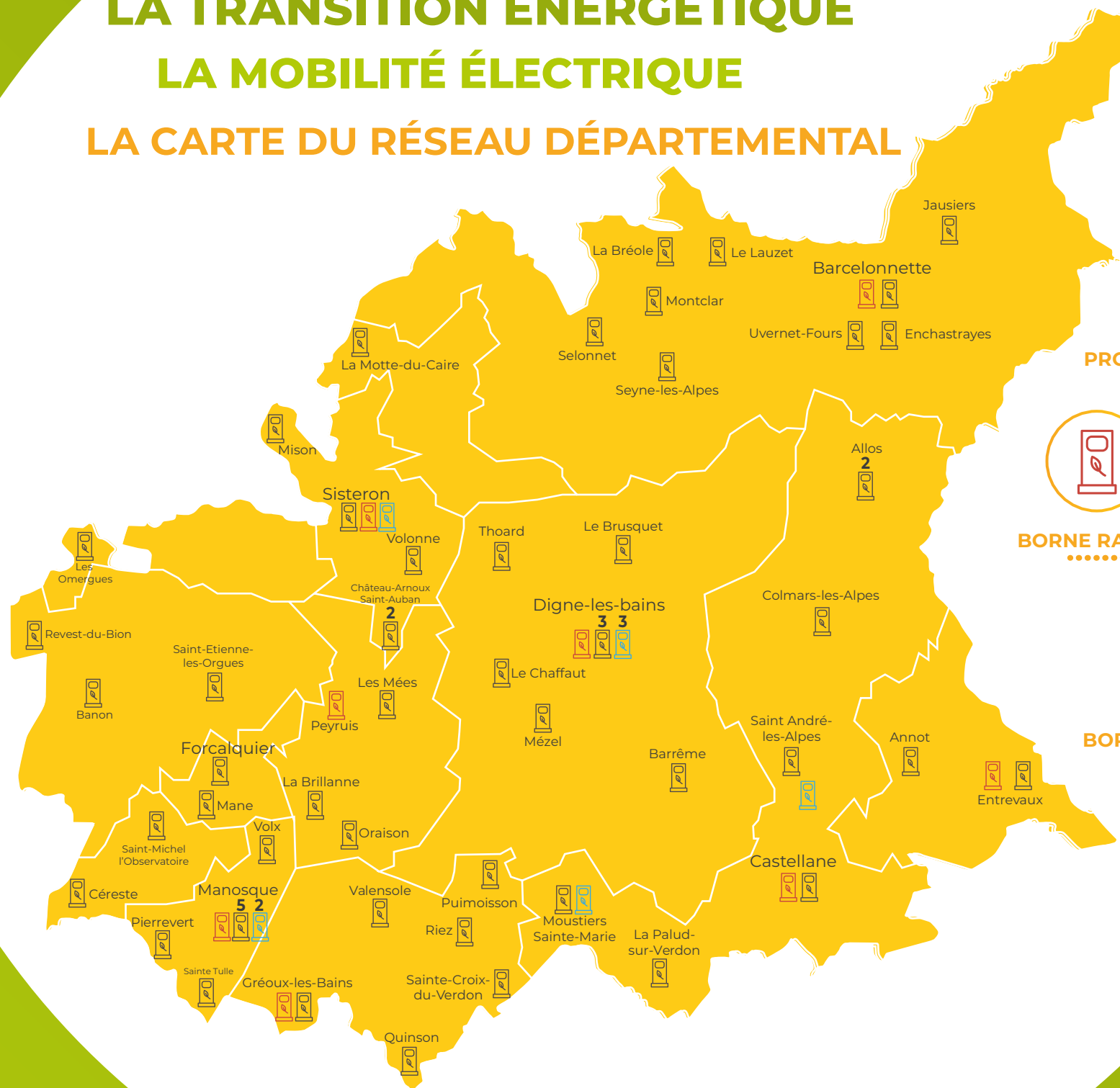


MARCHÉ DE MAINTENANCE

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

LA CARTE DU RÉSEAU DÉPARTEMENTAL



PROJETS EN COURS
.....



BORNE RAPIDE
.....



BORNE ACCÉLÉRÉE
.....

SUPERVISION ET EXPLOITATION DES BORNES DU RÉSEAU EBORN

Le SDE04 a pris la compétence IRVE en 2015 et a effectué le premier déploiement en 2016. Aujourd'hui plus de 90% des communes du département lui ont délégué la compétence. Il est membre du réseau eborn depuis 2018. Ce réseau représente 1 220 bornes réparties sur les régions Auvergne Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Le Syndicat a délégué l'exploitation à l'entreprise Easy Charge en milieu d'année 2020 pour une durée de 8 ans.

L'objectif du SDE04 est d'assurer une qualité de service élevée grâce à un accès au service selon 3 modes de paiement, une tarification au kWh, un service d'assistance téléphonique joignable 7j/7 et 24h/24, la possibilité de réserver une session de charge et la compatibilité des principaux badges de service de recharge au réseau de bornes du 04.

Réseau eborn

Le réseau interdépartemental de recharge électrique eborn regroupe 11 syndicats d'énergie du sud est de la France. Il propose ainsi à plus de 6000 abonnés et aux autres usagers un seul et même service de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables composé de bornes accélérées, rapides, semi-rapides, lentes et ultra-rapides.

En 2022, la refonte de charte graphique du réseau Eborn a été réalisée. Le SDE04, comme tous les autres syndicats du réseau, a entamé le stickage de ses bornes aux nouvelles couleurs d'eborn ! Par ailleurs, le réseau s'est enrichi de 109 nouvelles bornes en 2022 et principalement des bornes accélérées.



L'ACCOMPAGNEMENT DU SDE PAR TYPOLOGIE DE BORNE

Les bornes de recharge accélérée

Elles permettent une recharge de 100km du véhicule en moins d'une heure, sur la plupart des véhicules acceptant une recharge accélérée à 22kW.



Les bornes de recharge rapide

Elles permettent une recharge de 100km du véhicule en environ 25 minutes, sur les véhicules acceptant une recharge rapide à 50kW.



Les bornes de recharge lente en grappe

Elles permettent une recharge de 100km du véhicule en 2h30. Elles sont à destination du résidentiel ou du stationnement longue durée.



Easy Charge

Easy charge dans le cadre de l'exploitation du réseau :

- Intègre les bornes dans le système de supervision et contrôle leur bon état de fonctionnement.
- Déclenche des interventions de maintenance curative si des problèmes ne peuvent pas être traités à distance.
- Gère les recettes liées aux abonnements et à l'utilisation des bornes.

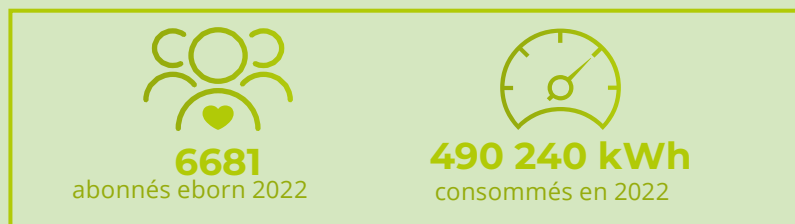


CHIFFRES CLÉS 2022

L'année 2022 est marquée par la continuité du développement du véhicule électrique et de ses bornes de recharge. En effet, le réseau départemental est composé de 67 bornes de recharge et s'étend sur 50 communes.

L'Etat a demandé à chaque syndicat de travailler en 2022 sur un Schéma Directeur des IRVE. L'objectif 2025 défini par le SDE04 est le développement de 137 nouvelles bornes pour le département. Ce schéma a été validé par la préfecture en début d'année 2023. Cependant, il réside la question du financement, c'est pourquoi le SDE04 a sollicité plusieurs entités gouvernementales afin d'obtenir des subventions pour réaliser ce développement.

La quantité d'énergie délivrée par les bornes est en constante augmentation (57MWh en 2019, 97MWh en 2020 et 242MWh en 2021). Le réseau départemental a permis à ses utilisateurs de parcourir 3 millions km et d'économiser 420 tonnes de CO2 en 2022. Le nombre d'abonnés ne cesse d'augmenter (+60% par rapport à 2021) ce qui traduit une confiance des usagers dans le service. Cette année, 3 bornes ont été déployées à Uvernet Fours, Forcalquier, Manosque (borne rapide) et 10 nouvelles bornes sont en cours de déploiement.



TOP 3 des bornes en 2022

Parking de la gare Sisteron



3 782 sessions

Rue des Oliviers Peyruis



3 229 sessions

Avenue Gutenberg Digne-les-Bains



2 647 sessions

Le nombre de sessions de charge est en constante augmentation. En effet, en 2022 ce nombre a quasiment triplé par rapport à 2021. Cela indique une intensification de l'utilisation des bornes de recharge.

Les bornes les plus sollicitées en 2022 ne sont pas les mêmes que celles de 2021 (Manosque et Forcalquier) sauf pour celle de Sisteron dont son nombre de sessions de charge a quintuplé.

Les bornes de Peyruis et Digne étaient dans le TOP 3 en 2020 mais leurs nombres de sessions de charge ont également fortement augmenté puisque la borne de Digne a eu 3 fois plus de sessions de charge et celle de Peyruis 7 fois plus.



45 670

SESSIONS DE
CHARGE EN 2022

420

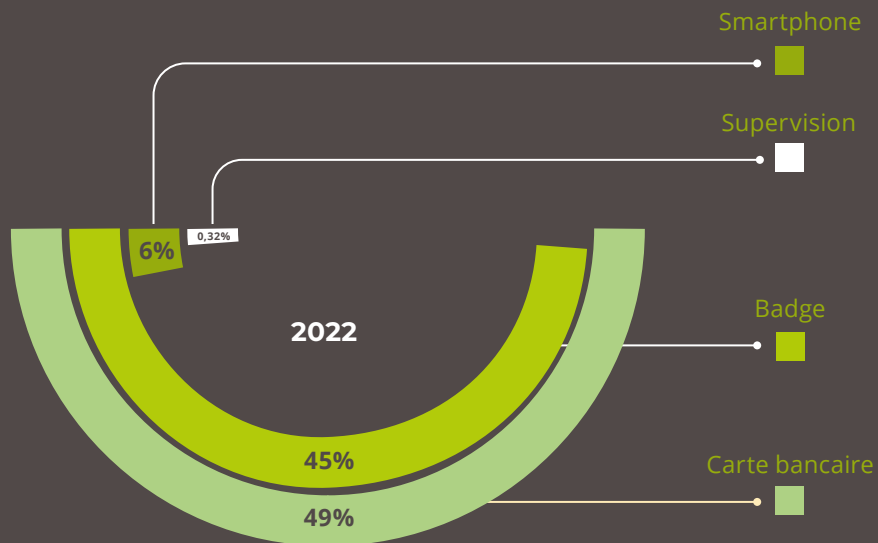
TONNES DE CO2
ÉCONOMISÉES EN
2022

3 MILLIONS

KM PARCOURUS
EN 2022

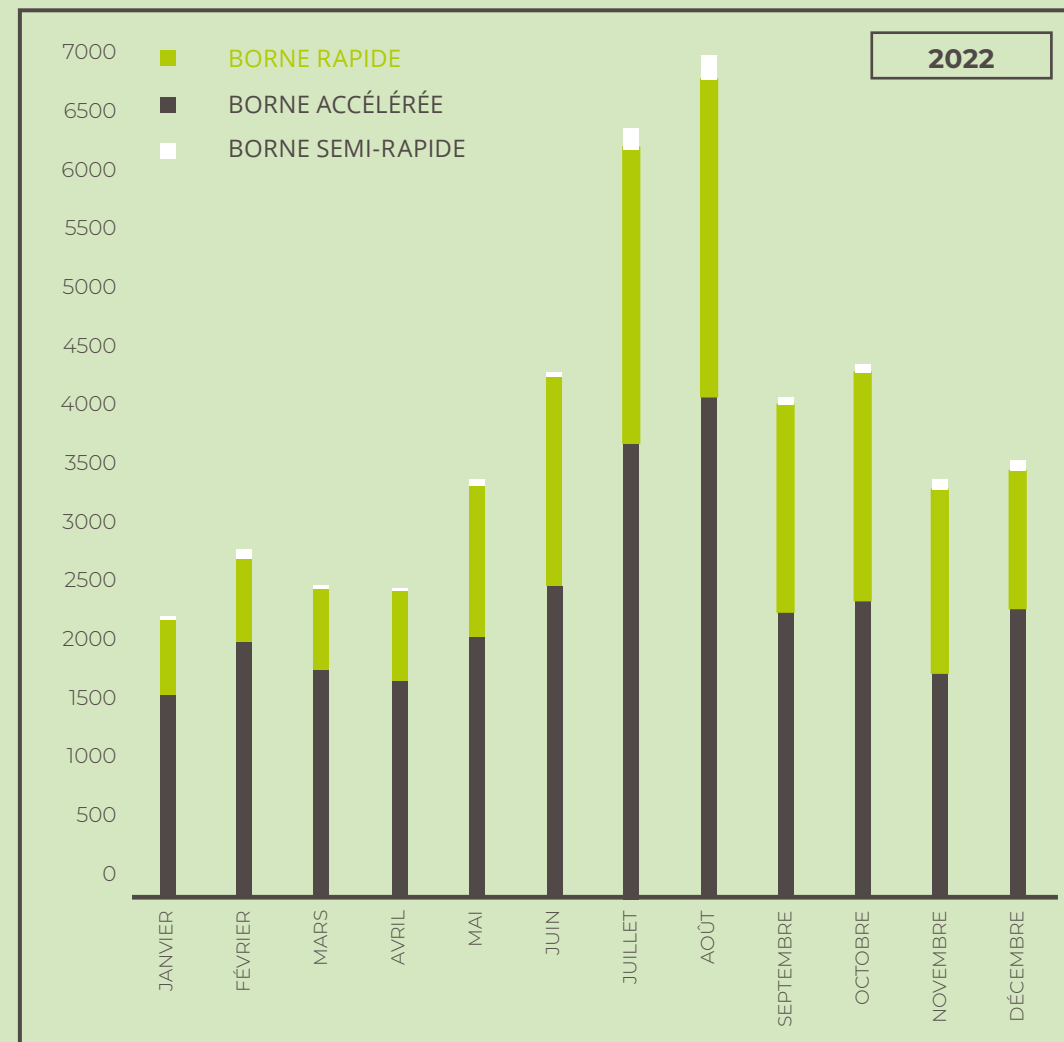
www.sde04.fr

MODE D'ACCÈS AUX RECHARGES



La demande globale de recharge varie en fonction des saisons : en effet, en période de vacances scolaires les usagers sont plus enclins à se déplacer et à effectuer de longs trajets ce qui nécessite plus de recharges. Les pics de consommation sur le réseau départemental sont enregistrés en juillet et août - ce qui correspond aux vacances d'été.

NOMBRE DE SESSIONS DE CHARGE PAR MOIS ET TYPE DE BORNE



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES THERMIQUES

.....

Le Fonds Chaleur géré par l'ADEME a pour objectif d'aider au financement des installations produisant et distribuant de la chaleur et du froid renouvelables. L'Ademe propose la mise en place de Contrats Chaleur Renouvelable territoriaux (CCRt). Ces contrats ont pour vocation de faire émerger, des projets d'énergies renouvelables thermiques et de réseaux de chaleur, à l'échelle d'un territoire.

Ce dispositif de CCRt vise les objectifs suivants :

- Favoriser le développement des EnR et contribuer à l'atteinte des objectifs régionaux (SRADETT) et nationaux
- Insuffler une nouvelle dynamique dans le domaine des EnR thermiques sur le territoire et pérenniser ainsi les filières des EnR thermiques
- Faire émerger des projets, qui seuls ne seraient pas éligibles au fond chaleur, et les mener à terme
- Accompagner les porteurs de projets qui n'auraient pas les moyens humains, techniques ou financiers de mener à bien leurs démarches



UN CONTRAT TERRITORIAL SIGNÉ POUR 3 ANS

Entre 2020 et 2021 une étude de préfiguration au contrat chaleur a été effectuée par le SDE04 sur l'ensemble du territoire et des filières thermiques : biomasse, solaire thermique, géothermie, récupération de chaleur fatale et réseaux de chaleur. Ce travail a permis d'identifier de réels potentiels sur le territoire des Alpes de Haute-Provence et de faire émerger plusieurs projets d'installations d'EnR thermique.

Le SDE a fait réaliser 38 notes d'opportunité et l'émergence de 46 projets. Parallèlement une analyse prospective a permis de faire ressortir le potentiel de production dans le département. Cette étude de préconfiguration a résulté en la signature le 13 septembre 2021 d'un contrat territorial pour 3 ans avec l'Ademe.

Ainsi, le niveau de production annuelle estimée a été fixé à **6GWh/an** sur le département des Alpes de Haute-Provence. Ce niveau d'objectif, établi conjointement par les services du SDE et de l'Ademe, fixé pour une période **de trois ans**, constitue le cœur du contrat. Cela devrait se traduire, sur la durée du contrat, par un investissement global par les maîtres d'ouvrages de l'ordre de **6M€** et une aide de l'Ademe, pour les porteurs de projets,

estimée à **2M€**. D'autres financements complémentaires sont à considérer notamment de la part de la Région SUD PACA.

Ce dispositif s'adresse à tous les acteurs (hors particuliers) : collectivités, entreprises privées, bailleurs sociaux, associations, copropriétés.

Enfin le contrat prévoit des aides financières spécifiques de l'Ademe au profit du SDE04, opérateur territorial du CT ENR&R sur le département des Alpes de Haute-Provence ce qui permet la création de 1,5 ETP.



Modules de récupération de chaleur fatale



Chaudières au bois plaquette ou granulé



Panneaux solaires thermiques



Géothermie sur sonde ou sur nappe (avec pompe à chaleur)



Réseaux de chaleur

PLUSIEURS ENJEUX POUR LE SDE04

- ✓ Positionner le SDE04 en opérateur territorial, guichet unique des projets d'EnR thermique sur le département
- ✓ Faire monter les équipes du SDE04 en compétences dans le domaine des EnR thermiques
- ✓ Proposer à ses communes adhérentes un véritable service d'accompagnement en matière d'énergie renouvelable thermique
- ✓ Conforter le SDE04 dans sa position d'acteur opérationnel de la transition énergétique
- ✓ Fédérer les acteurs et mettre en place une organisation pérenne qui puisse se dupliquer ou s'élargir à d'autres champs de la transition énergétique

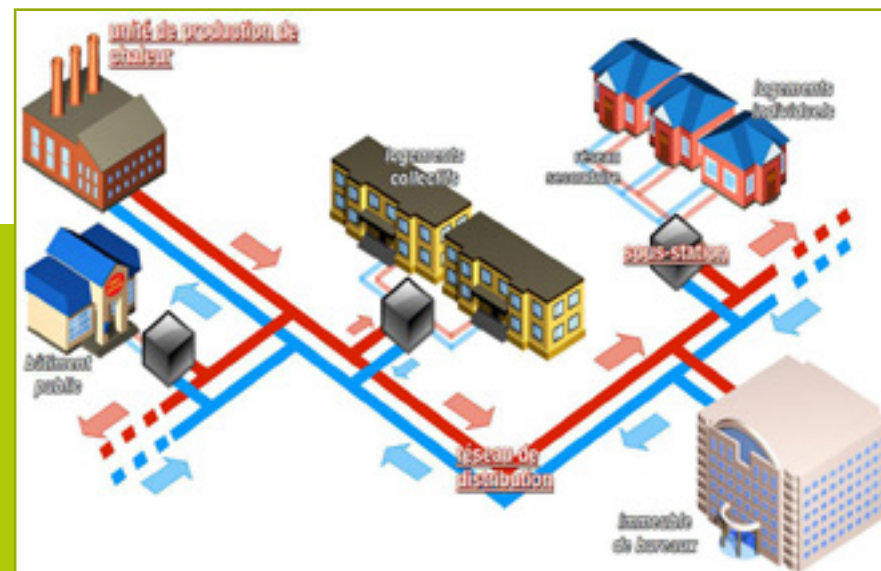


LA CHALEUR RENOUVELABLE ET LE RÉSEAU DE CHALEUR : OUTIL MAJEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Un réseau de chaleur est un système de distribution de chaleur produite de façon centralisée, permettant de desservir plusieurs usagers. Il comprend une ou plusieurs unités de production de chaleur, un réseau de distribution primaire dans lequel la chaleur est transportée par un fluide caloporteur, et un ensemble de sous-stations d'échange, à partir desquelles les bâtiments sont desservis par un réseau de distribution secondaire.

Les réseaux de chaleur permettent de mobiliser d'importants gisements d'énergie renouvelable et de récupération difficiles mobilisables par des installations individuelles ! Ils fonctionnent au bois énergie, à la géothermie, peuvent avoir recours au solaire thermique et à la récupération de chaleur fatale.

Le réseau de chaleur est un outil majeur de la transition énergétique mais aussi du développement local : ces énergies renouvelables sont décarbonées et locales, elles permettent donc de stimuler et pérenniser les filières. D'autres avantages techniques, économiques et sociaux sont à prendre en compte : mutualisation des investissements et de la conduite d'installation, optimisation globale des rendements, fourniture d'une chaleur saine et « bon marché, stabilité des prix dans le temps, maîtrise des coûts et diminution de la facture énergétique des bâtiments. Par ailleurs, ils permettent



Source Cerema

de prendre en main la question de l'approvisionnement énergétique en favorisant l'autonomie énergétique du territoire et en réduisant la dépendance aux énergies fossiles. Ils constituent de véritables outils des politiques d'aménagement du territoire dans lesquelles ils s'intègrent : PCAET, PLUI...

La chaleur (chauffage, eau chaude sanitaire et froid) représente 50% de la consommation d'énergie finale. Elle est encore couverte majoritairement par des énergies fossiles (gaz, fioul) ou électrique. Afin d'atteindre la neutralité carbone mais également pour optimiser et sécuriser notre approvisionnement énergétique, il faut travailler sur l'ensemble du mix énergétique. La loi TEPCV impose de multiplier par 5 la quantité de chaleur livrée par les réseaux de chaud et froid et d'augmenter de 60% la production de chaleur renouvelable d'ici 2030 (par rapport à 2012).

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES THERMIQUES

BILAN DE L' ANNÉE 2022 - 1^{ÈRE} ANNÉE DU CONTRAT



8 PROJETS FINANCÉS



1 856 MWh/an d'EnR

SOIT 31% DES 6 GWh



968 471 € D'AIDE ADEME

SOIT 48% DES 2M€ DE L'ENVELOPPE POUR LES 3 ANS



39% D'AIDE ADEME

SUR LE TOTAL INVESTI PAR LES PORTEURS (DE 7 À 50%)

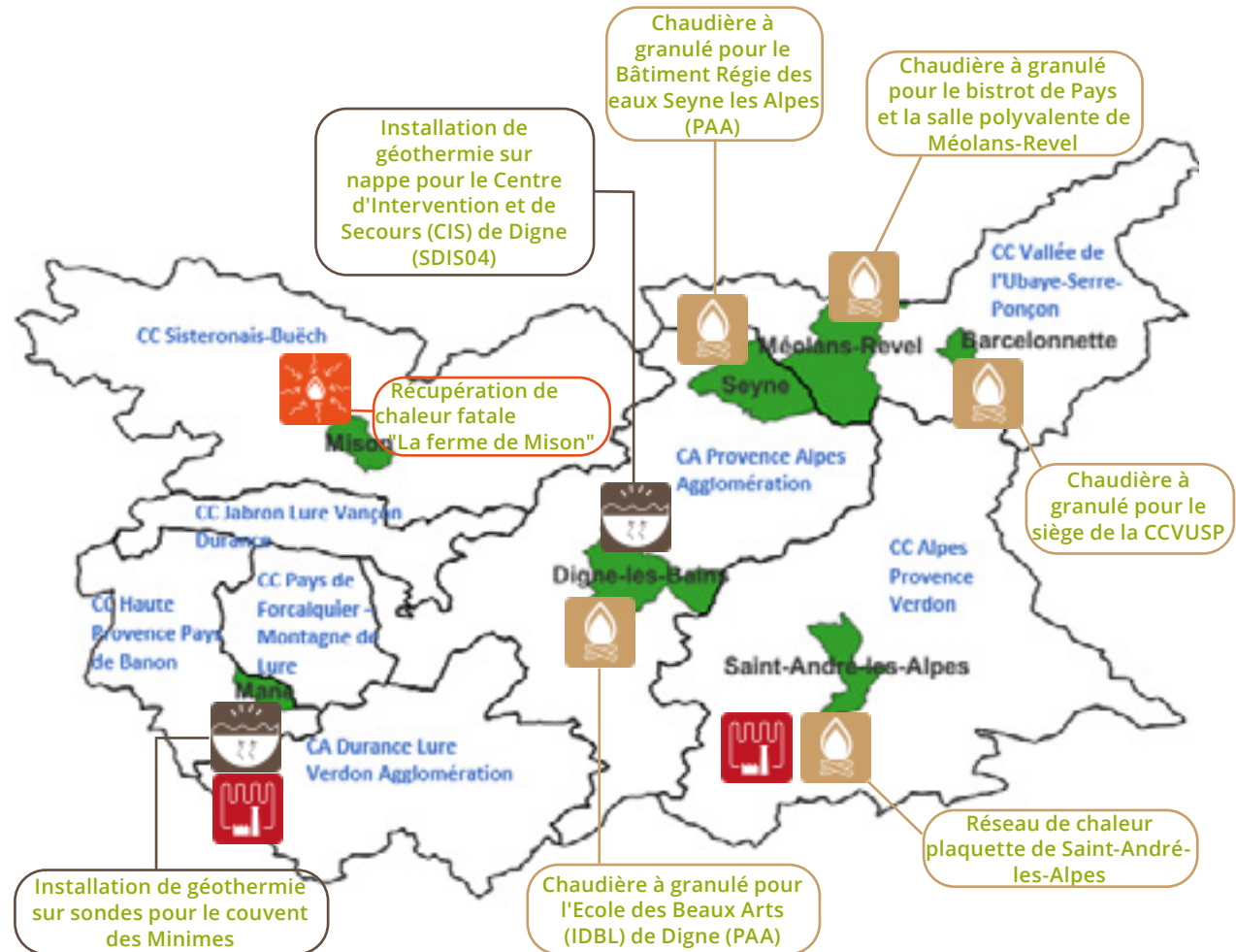


2 494 027 € DE COÛTS DE TRAVAUX



473 TONNES D'ÉMISSION DE CO2 ÉVITÉES PAR AN

SOIT 3 782 MARSEILLE - PARIS EN VOITURE



LE PORTEFEUILLE DE PROJETS



108 projets dans le portefeuille à fin 2022 contre 40 à la fin de l'étude



Sur 108 projets :

- 68 sont en cours
- 20 sont en stand by
- 20 ont été abandonnés



Sur les 68 projets en cours :

8 ont été financés et sont en travaux
16 sont en étude de faisabilité
31 sont en cours d'étude d'opportunité
13 sont en émergence (pas de démarrage de note)



12 projets de géothermie



4 projets de récupération de chaleur fatale



3 projets de solaire thermique



49 projets biomasse



DONT



25 projets de réseaux de chaleur



47 projets portés par des collectivités



18 projets portés par des entreprises



3 projets portés par des établissements publics



MARCHÉ D'ÉTUDE DE FAISABILITÉ MULTI-EnR THERMIQUE

Depuis novembre 2022 et pour une durée de 3 ans, le marché d'étude de faisabilité multi-EnR est opérationnel. Les acteurs éligibles à ce marché sont toutes les collectivités ayant un bâtiment sur le 04.

Afin de bénéficier de ce marché, il vous suffit :

- De passer une convention de service avec le SDE04,
- De délibérer au sein de votre instance décisionnaire.

Bon à savoir :

- Toutes les études peuvent être subventionnées à 70% par la Région Sud, de ce fait il n'y a pas de dossier à déposer, le SDE s'occupe de tout et refacture le reste à charge.
- Les études pour les Réseaux de Chaleur peuvent être subventionnées à 80% par l'ADEME.
- Dans tous les cas, les frais de service du SDE04 s'élèvent à 8%.



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES THERMIQUES

.....

LE COUVENT DES MINIMES À MANE : LE CHOIX DE LA GÉOTHERMIE SUR SONDES



Crédit photo : le Couvent des Minimes



Le Couvent des Minimes Hôtel & Spa L'Occitane, le 5 étoiles installé à Mane dans un couvent du XVIIe siècle a mené un grand chantier de rénovation et développement de ses infrastructures d'accueil : extension, aménagement intérieure, isolation, création d'un spa et d'un bâtiment de suites, construction d'une piscine... L'entreprise, portée par une envie que leurs activités et que leurs hôtes aient le moins d'impact possible, a choisi de produire 100% de son chauffage, son eau chaude et sa climatisation par de la géothermie sur nappe.

Le chantier :

- 37 forages de 150 mètres de profondeur soit **5 550 mètres de forage sont créés**
- Des sondes y sont introduites, immobilisées par un coulis géothermiques **dans lesquelles circulent un fluide caloporteur** (de l'eau glycolée)
- Un collecteur agrège les 37 sondes **pour acheminer et évacuer les calories vers 2 PAC** et 2 ballons tampons qui eux **permettent de produire et stocker l'eau chaude et l'eau froide**



Forage



Collecteur



Installation



LES MOYENS ET LA COMMUNICATION

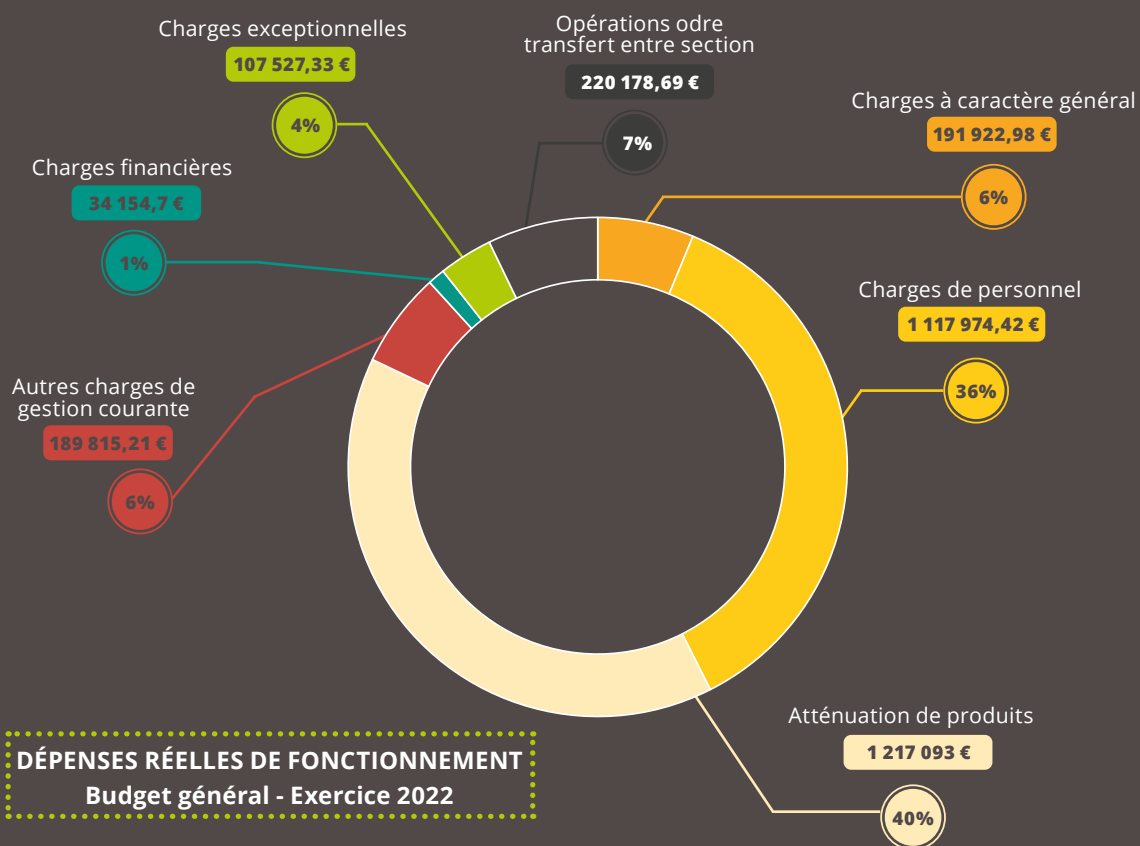
LE BUDGET GÉNÉRAL 2022

Le syndicat gère 2 budgets : un budget principal et un budget annexe dédié aux installations de recharge des véhicules électriques (IRVE).

Le syndicat a dépensé un peu plus de 9 millions € en 2022 : **6 588 382,39 €** en investissement et **3 078 666,33 €** en fonctionnement soit **9 667 048,72 €**.

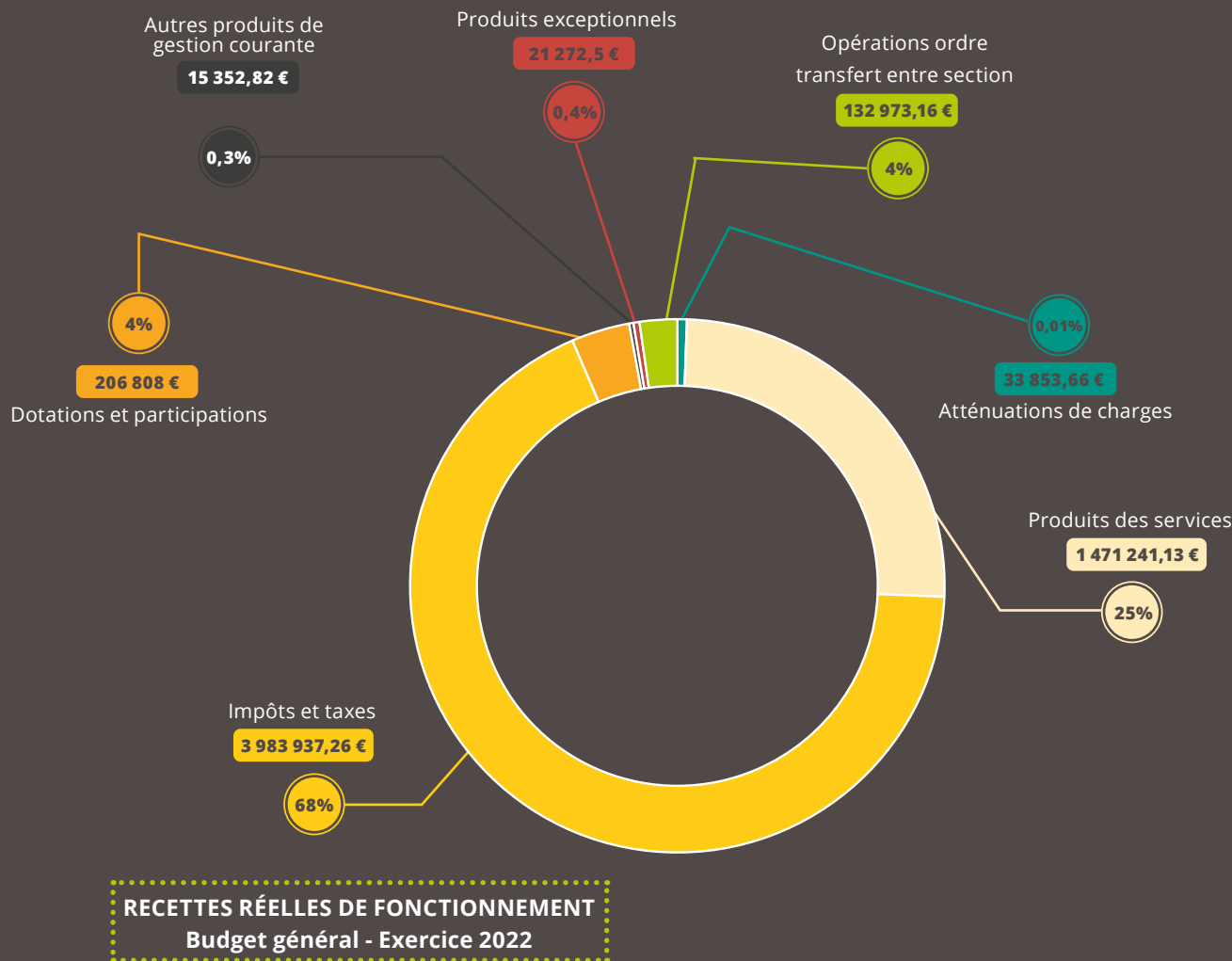
En parallèle, le syndicat a encaissé plus de 10 millions € de recettes, avec respectivement **4 926 236,22 €** en investissement et **5 865 438,53 €** en fonctionnement soit **10 791 674,75 €**.

LES DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN 2022



Tous budgets confondus, les dépenses de fonctionnement du syndicat se sont élevées à 3 078 666,33 € pour l'exercice 2022.

- **Un reversement de 1 217 093 €** aux membres du Syndicat (reversement TCFE aux communes urbaines et reversement terme E) constitue la principale dépense de fonctionnement soit 40 % du total des dépenses.
- **Les charges de personnel** représentent 36% des dépenses pour un montant total de 1 117 974,42 €.
- **Les charges à caractère général** s'établissent à 191 922,98 € pour cet exercice, soit 6% des dépenses de fonctionnement. Il s'agit principalement des charges courantes de la structure. Elles sont en baisse par rapport à 2021.
- **Les autres charges de gestion courante** (chapitre 65) comprennent les rémunérations des élus, les subventions versées par le Syndicat, etc. et s'élèvent à 189 815,21 € soit 6% des dépenses.
- Enfin **les charges financières** constituent 1% des dépenses soit 34 154,7 € et les charges exceptionnelles 4% soit 107 527,33 €.



Concernant les recettes de fonctionnement, elles s'établissent à 5 865 438,53 € pour l'exercice 2022.

- **La Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité (TCFE)** représente à elle seule 68 % des recettes de fonctionnement du Syndicat pour un montant de 3 983 937,26 €. Ce montant est brut (moins le reversement aux communes urbaines). Elle repose sur les quantités consommées d'électricité par les usagers avec un tarif exprimé en euro par mégawattheure (€/MWh). Elle s'établit par rapport à un barème :
 - 0,77 euros par mégawattheure pour toutes les consommations non professionnelles et consommations professionnelles issues d'installations d'une puissance ≤ 36 kVa ;
 - 0,26 euros par mégawattheure pour les installations d'une puissance > 36 kVa et ≤ 250 kVa.

Sur ce barème, s'applique un coefficient multiplicateur égal à 8.

- **Les redevances** versées par le concessionnaire au titre de l'électricité (R1+R2) constituent le 2^{ème} poste de recettes : 1 471 241,13 € (soit 25% du total des recettes de fonctionnement).
- Enfin **les dotations et subventions** s'établissent à 206 808 € pour 2022. Il s'agit des cotisations des communes et autres dotations et produits. La contribution annuelle des Communes est de 1 € / habitant pour l'adhésion au syndicat.

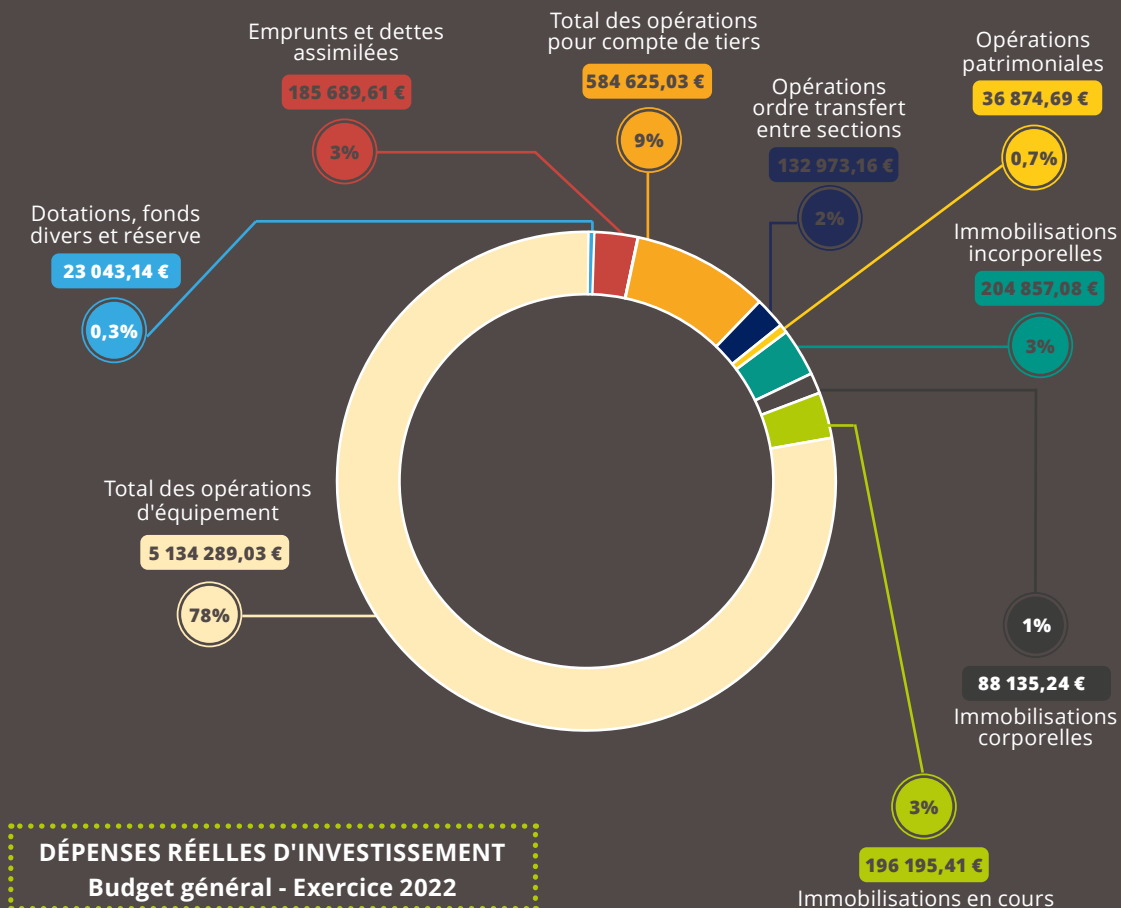
BUDGET IRVE :

Le syndicat a dépensé **130 766,5 €** concernant les installations de recharge des véhicules électriques en 2022 : **47 198,93 €** en investissement et **83 567,57 €** en fonctionnement. En parallèle, le syndicat a encaissé **139 619,75 €** de recettes, avec respectivement **26 439,75 €** en investissement et **113 180 €** en fonctionnement.

LES DÉPENSES ET RECETTES EN FONCTIONNEMENT

- Les dépenses : charges à caractère général : 83 567,57 € (soit 100% des dépenses de fonctionnement)
- Les recettes : participation des communes : 32 000 € (soit 28%), opérations ordre de transfert entre section : 74 900 € (soit 66%)

LES DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT EN 2022



En 2022, le Syndicat a dépensé 6 588 382,39 € au titre de ses politiques d'investissement à l'échelle des Alpes-de-Haute-Provence.

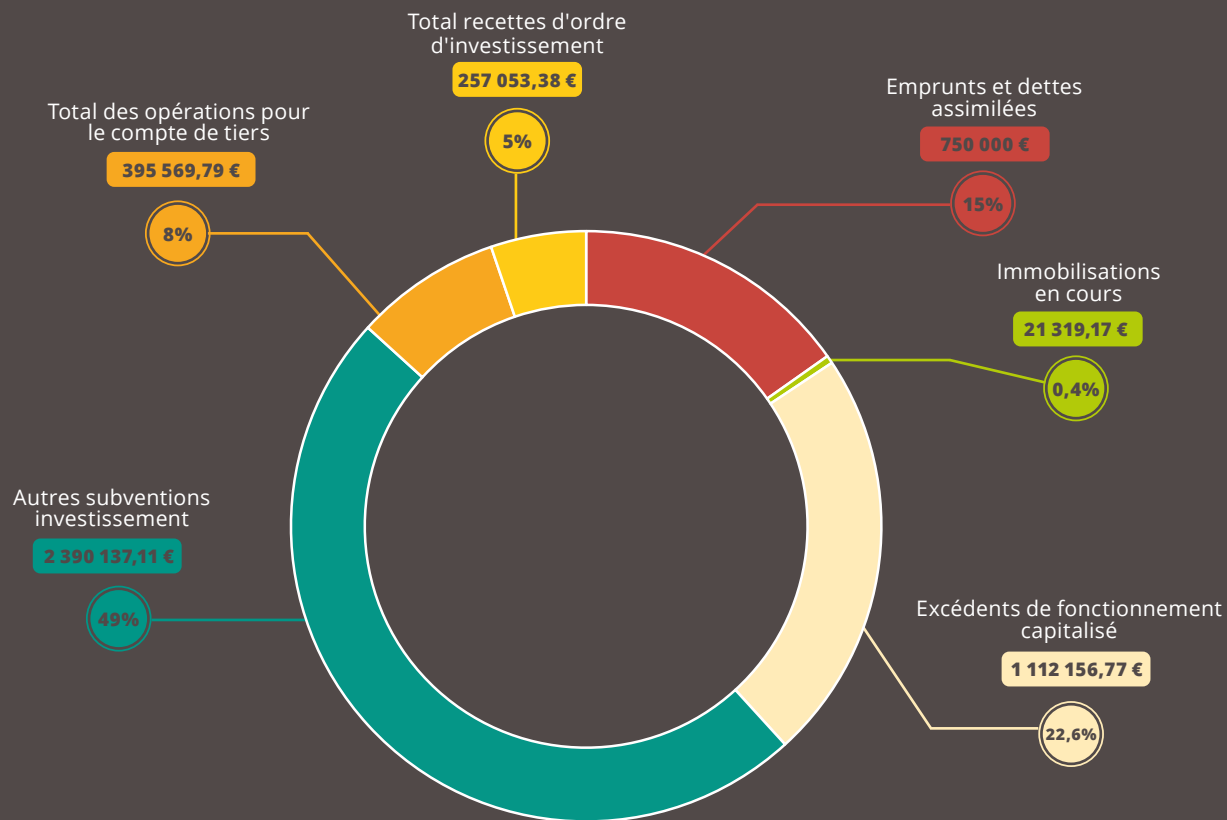
- Sur ce montant, 5 134 289,03 € ont été consacrés aux études et travaux d'électrification soit 78 % des dépenses d'investissement du Syndicat (montant regroupant le total des opérations d'équipement, les immobilisations en cours et les immobilisations incorporelles). Un volume d'investissement en électrification rurale en baisse par rapport à 2021 (6,1M €).
- Les études et travaux d'Éclairage Public et Télécommunications effectués sous maîtrise d'ouvrage déléguée (total des opérations pour compte de tiers) s'établissent à 584 625,03 € soit 9 % des dépenses d'investissement. Un mouvement en baisse par rapport à 2021 de 72% (2 110 631,32 €).
- Par ailleurs, les immobilisations corporelles (dépenses d'équipement du Syndicat : mobilier, véhicules) s'élèvent à 88 135,24 € soit 1% et 60% de plus que pour l'année 2021.
- Enfin les subventions d'investissement (dette - remboursement du Capital) représentent 3% des dépenses soit 185 689,61 €. Ces dépenses sont similaires à celles de 2021 (185 888,36 €).

BUDGET IRVE :

LES DÉPENSES ET RECETTES EN INVESTISSEMENT

- Les dépenses : les dépenses d'installation de bornes IRVE : 47 198,93 € (soit 100%)
- Les recettes : les subventions en investissement : 26 439,75 € (soit 100%)

A fin 2022, le SDE04 a soumis le SDIRVE à la prefecture. L'objectif 2025 proposé par le SDE04 est le développement de 137 nouvelles bornes pour le département.



Concernant les recettes d'investissement, elles s'établissent à 4 926 236,22 € pour l'exercice 2022.

- Les subventions en investissement comprennent les subventions du FACE et du Département pour un montant de 2 390 137,11 € soit 49% des recettes d'investissement du Syndicat. Cependant, ce montant est inférieur à celui de 2021 (diminution de 28%).
- Le chapitre budgétaire 45 « Total des opérations pour le compte de tiers » retrace les recettes liées à l'enfouissement des réseaux de télécommunications et Eclairage Public (appels de fonds auprès des Communes) : le montant s'établit à 395 569,79 € en 2022 contre 872 424,58 € en 2021 soit une diminution de plus de 50%.
- Enfin les excédents de fonctionnement capitalisé représentent 22,6% des recettes d'investissement pour un montant de 1 112 156,77 € ce qui représente une baisse de 67% par rapport à 2021 (3 353 117,19 €).
- Pour conclure, les recettes d'investissement sont en forte diminution (4 926 236,22 € par rapport à 12 647 799,79 € en 2021) en lien avec le volume de travaux réalisés.

RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT
Budget général - Exercice 2022

TOTAL DÉPENSES

9 797 815,22 €

Total des dépenses 2022 tout budget confondu : principal et IRVE (investissement et fonctionnement).

TOTAL RECETTES

10 931 294,5 €

Total des recettes 2022 tout budget confondu : principal et IRVE (investissement et fonctionnement).

LES MOYENS ET LA COMMUNICATION

LA TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITÉ

.....



ENARGIA

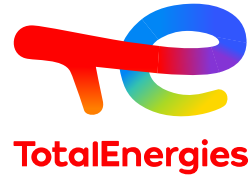


sowee



edf





LES MOYENS ET LA COMMUNICATION

LA COMMUNICATION

.....



SITE INTERNET

.....

Quelques statistiques :

- Nous comptabilisons **37 210 visites sur l'année 2022** soit en moyenne 3 100 visites mensuelles sur le site internet.
- TOP 3 des pages les plus vues (hormis la page d'accueil) :
 - 1 126 vues pour la page "**L'équipe administrative et technique**"
 - 1 000 vues pour la page "**Déploiement de 64 bornes sur le Département !**"
 - 762 vues pour la page "**Missions et compétences**"

Pour conclure, le site a une bonne visibilité qui ne cesse d'augmenter. Pour l'année 2023, le SDE04 prévoit une refonte totale de son site internet.



RÉSEAUX SOCIAUX

.....

Présent sur Facebook depuis fin 2021, le SDE04 développe sa notoriété à travers ce réseau social. Ce média est utilisé pour diffuser des actualités en temps réel et échanger avec les acteurs qui constituent l'environnement du SDE04.

Quelques statistiques :

- 127 followers : 44% de femmes et 56% d'hommes
- Une couverture (nombre de personnes qui ont vu du contenu issu de notre Page ou concernant cette dernière) ne cesse d'augmenter en 2022 : 7 196 cumulée sur l'année
- Fort pic lors des publications sur les Assemblées de Territoire d'Hiver
- 816 visites sur la page soit une augmentation de la moitié entre fin 2021 et fin 2022
- 87 "j'aime" soit +47 "j'aime" entre fin 2021 et fin 2022
- TOP 3 des publications sur l'année :
 - La réunion du bureau en décembre 2022
 - La présentation de la plaquette d'accompagnement Photovoltaïque en avril 2022
 - La formation sur la mobilité avec l'AVEM en mars 2022



 @SYNDICATDENERGIE04

 SDE04

LES MOYENS ET LA COMMUNICATION

LA COMMUNICATION



Le SDE04 a lancé sa page LinkedIn le 18 septembre 2022. Ce réseau social professionnel permet d'étendre son réseau avec les autres syndicats de la Région Sud mais aussi de la France, de communiquer, partager des bonnes pratiques et également de faire paraître ses offres d'emploi.

Quelques statistiques :

- 100 abonnés à fin 2022
- 271 impressions uniques (nombre de personnes ayant vu les publications) en moyenne sur l'année 2022
- 96 vues sur la page du SDE04

Ces statistiques - aussi bien sur Facebook que sur LinkedIn - mettent en évidence la notoriété du Syndicat qui est en constante augmentation. Un vrai réseau se crée autour du SDE04 et les différentes structures avec qui nous collaborons soutiennent et suivent l'actualité du Syndicat. Pour une première année les chiffres sont très révélateurs et nous sommes confiants pour qu'ils perdurent dans ce sens pour l'année à venir.



PLAQUETTES D'INFORMATIONS



Afin de mieux comprendre chaque activité dans lesquelles le SDE04 est engagé, différents supports sont disponibles en téléchargement sur notre site internet www.sde04.fr rubrique médiathèque > documents. Vous trouverez des plaquettes sur l'accompagnement photovoltaïque, sur le développement de la production de chaleur et de froid par des énergies renouvelables et sur la mobilité électrique. Une plaquette "institutionnelle" de présentation du SDE04 est également disponible ainsi que les rapports d'activité.



EVÈNEMENTIEL



En 2022, le SDE04 a participé à plusieurs événements comme l'Electric Tour et le 38^{ème} Congrès de la FNCCR. L'Electric Tour a été organisé en partenariat avec l'AD04, Enedis, Durance Luberon Verdon Agglomération, Provence Alpes Agglomération, le Syndicat d'Énergie 04 et l'Association pour l'Avenir du Véhicule Electro-mobile, en septembre. Il s'agit d'un « Rallye Découverte » en véhicules électriques.

Par ailleurs, le Syndicat a inauguré plusieurs postes de transformation dans le cadre du programme 10 postes/10 villes ainsi que plusieurs chantiers d'électrification rurale.

SYNDICAT D'ÉNERGIE 04



04 92 32 32 32



www.sde04.fr
contact@sde04.fr



@SYNDICATDENERGIE04



SDE04



5 avenue Bad Mergentheim,
04000 Digne-les-Bains